



Mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil et l'intégration des réfugié·e·s

Bilan et
perspectives
2015-2019



Juin 2019

Édito



Anne Hidalgo
Maire de Paris

Depuis 2015, Paris fait face à une situation d'urgence humanitaire. Dès les débuts de la crise migratoire, de nombreuses initiatives spontanées ont émergé et, sur cette base, s'est progressivement développée la mobilisation de Paris pour l'accueil des réfugiés, en lien étroit avec l'ensemble des Institutions publiques concernées, les associations et les Parisien·ne·s dont je salue l'engagement solidaire sans faille.

L'accueil des demandeurs d'asile relève par nature des compétences de l'État. Parce qu'il y avait urgence, parce que la dignité de femmes, d'hommes et d'enfants était en jeu, la ville s'est engagée au-delà de ses champs traditionnels d'intervention comme l'illustre la création des deux centres d'accueils humanitaires de Paris nord pour les hommes isolés et de Paris-Ivry pour les familles. La Ville, les

associations, les habitants se sont par ailleurs toujours attachés à être force de proposition pour aider l'État dans ses compétences, que ce soit à travers la mise à disposition de lieux pour créer des centres d'hébergement, le financement de maraudes, l'organisation de distributions alimentaires ou l'apprentissage du français par les Parisien·ne·s bénévoles, etc.

Quatre ans après, l'urgence reste entière. La crise humanitaire s'est mue en crise de l'accueil, le passage par la rue constituant encore trop souvent une étape obligée dans le parcours migratoire des femmes et des hommes qui viennent chercher refuge en France. Malgré les dispositifs mis en place, les besoins restent largement supérieurs à l'offre et il est impératif de sortir de l'urgence pour résoudre ce problème structurel. Les collectivités sont nombreuses à avoir expérimenté des dispositifs en lien avec les associations et les habitants. Plusieurs Maires ont appelé l'État à s'appuyer sur ces expériences pour construire un dispositif de premier accueil et d'orientation adapté permettant d'assurer un accueil digne des personnes venues chercher refuge dans notre pays.

En associant nos efforts avec ceux du Maire de Saint-Denis et les associations de solidarité, nous avons dû imaginer un nouveau dispositif, un accueil d'urgence humanitaire, où chacun peut accéder de façon inconditionnelle à des sanitaires propres, prendre une douche, se reposer. C'est tout simplement respecter les besoins fondamentaux de ces personnes.

Je refuse de fermer les yeux devant la situation des migrants qui vivent et dorment dans nos rues dans des conditions indignes. C'est en nous rendant auprès des riverains et en nous mobilisant tous ensemble, en nous élevant à la hauteur de cette crise, que nous trouverons les solutions les plus adaptées pour relever le défi de l'accueil.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape en nous engageant à poursuivre en ce sens et à agir au-delà de l'urgence en renforçant notre action pour faciliter l'intégration des personnes dès leur arrivée sur notre territoire. Apprendre le français, avoir accès à l'hébergement, au logement, à la formation et à l'emploi, c'est la clef d'une intégration réussie dans notre ville. Pour symboliser cette rencontre entre Réfugié·e·s et les Parisien·ne·s, nous avons créé une « Maison des réfugié·e·s » qui ouvrira ses portes dans le 14^e le 20 juin prochain à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés.

Avant-propos



Dominique Versini,
Adjointe à la Maire
de Paris chargée des
solidarités, de la lutte
contre l'exclusion, de
l'accueil des réfugié.e.s,
de la protection de
l'enfance

Depuis 2015 face aux flux continus de réfugié.e.s qui arrivent en nombre à Paris, Anne Hidalgo et les Parisien.ne.s ont fortement affirmé l'identité de Paris Ville refuge.

Le Conseil de Paris a adopté en octobre 2015 le plan de « Mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugié.e.s » dans lequel les adjoint.e.s à la Maire de Paris ont associé leurs compétences et pris des engagements dans les domaines allant de l'urgence sociale et humanitaire à l'intégration sociale, culturelle, sportive et professionnelle des réfugié.e.s.

Qu'il s'agisse d'aller vers avec des maraudeurs, de mettre à disposition de l'Etat et des associations de solidarité de nombreux bâtiments municipaux, de créer deux centres humanitaires de premier accueil pour mettre à l'abri les personnes présentes dans des campements, de l'accueil spécifique des familles et des mineurs non accompagnés, les interventions de nos services sociaux et de santé n'ont cessé de s'adapter à des situations inédites. De même de nombreux services de la Ville se sont engagés en ouvrant les portes des établissements culturels, sportifs, en développant des cours de français adaptés pour les réfugié.e.s et en soutenant les initiatives d'accompagnement professionnel, etc.

De leur côté, de nombreux Parisien.ne.s ont spontanément accueilli ceux et celles qui viennent chercher refuge dans leurs rues en assurant des distributions alimentaires, en développant l'hébergement citoyen et l'apprentissage du français ; d'autres ont créé des applications numériques à destination des réfugié.e.s, des réseaux d'étudiants se sont impliqués dans l'accompagnement de jeunes étudiants réfugiés, des entreprises ont facilité leur intégration, etc.

L'enseignement de ces quatre dernières années, c'est la force que peuvent avoir les citoyen.ne.s, les associations et les institutions lorsqu'ils travaillent ensemble pour que ceux qui viennent chercher refuge dans notre Ville y trouvent la main tendue des habitants, le professionnalisme des associations, et la protection des institutions.

Cette dynamique s'incarne dans la « Plateforme réfugié.e.s » qui regroupe les associations, collectifs et personnalités engagés auprès des réfugié.e.s. C'est au sein de cette même plateforme qu'a été co-construite la suite du Plan de mobilisation de la communauté de Paris avec plusieurs objectifs :

- consolider l'alliance citoyenne avec les Parisien.ne.s et les réfugié.e.s autour de la Maison des réfugié.e.s
- adapter les dispositifs d'urgence sociale et humanitaire en fonction des problématiques de terrain
- protéger les mineurs non accompagnés, les familles et femmes avec enfants
- poursuivre l'adaptation des services publics parisiens aux problématiques des réfugié.e.s
- accompagner les réfugié.e.s vers l'intégration sociale, culturelle, sportive et professionnelle dès leur arrivée sur le territoire
- contribuer aux projets et réflexions des Villes Refuge françaises, européennes ou internationales

Ensemble, avec tous les acteurs de la communauté de Paris, nous continuerons à relever le défi de Paris Ville Refuge.

Sommaire

Mobilisation des adjoint.e.s à la Maire de Paris dans la mise en œuvre des 16 engagements

p.9

AXE I. Renforcement continu depuis 2015 des dispositifs d'urgence sociale en direction des personnes réfugiées dans les campements parisiens

p.11

Engagement 1. Informer et faciliter l'accès aux droits

p.13

- ▶ **Action 1** : Renforcer l'« aller vers » en développant les maraudes spécialisées
- ▶ **Action 2** : Améliorer l'accès à l'information et aux droits

Engagement 2. Faciliter l'accès aux soins et à l'hygiène

p.16

- ▶ **Action 3** : Garantir un premier niveau de soins et une orientation
- ▶ **Action 4** : Développer la prise en charge du stress post-traumatique
- ▶ **Action 5** : Prévenir les risques infectieux
- ▶ **Action 6** : Améliorer l'accès à l'hygiène

Engagement 3. Améliorer l'accès à l'alimentation

p.22

- ▶ **Action 7** : Développer et coordonner l'offre alimentaire
- ▶ **Action 8** : Faciliter l'accès aux restaurants solidaires du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)

Engagement 4. Mobiliser le domaine municipal de la Ville pour faciliter l'hébergement des personnes venues chercher refuge à Paris

p.24

- ▶ **Action 9** : Participer aux opérations de mise à l'abri sous égide de l'État
- ▶ **Action 10** : Mobiliser le domaine municipal pour mettre à disposition des bâtiments et y ouvrir de nouvelles places d'hébergement

AXE II. Protection des Mineur.e.s non-accompagné.e.s, des familles et femmes avec enfants

p.28

Engagement 5. Protection des Mineur.e.s non-accompagné.e.s (MNA)

p.30

- ▶ **Action 11** : Repérer et mettre à l'abri le plus tôt possible
- ▶ **Action 12** : Améliorer la prise en charge des Mineur.e.s non-accompagné.e.s confié.e.s à l'ASE

Engagement 6. Protection des femmes enceintes et femmes avec enfants

p.32

- ▶ **Action 13** : Systématiser la mise à l'abri immédiate
- ▶ **Action 14** : Créer des accueils de jour dédiés aux femmes et familles
- ▶ **Action 15** : Augmenter les places de mise à l'abri et créer des places d'hébergement pour femmes enceintes et familles avec enfants

AXE III. Vers l'intégration sociale et professionnelle des réfugié.e.s

p.37

Engagement 7. Créer une Maison des Réfugié.e.s

p.39

Engagement 8. Faciliter l'accès aux droits

p.40

- ▶ **Action 16** : Renforcer l'accès aux droits

Engagement 9. Simplifier et développer l'offre d'apprentissage du français

p.41

- ▶ **Action 17** : Reconduire et amplifier le projet EIF-FEL (Évaluation, Information, Formation – Français En Liens)
- ▶ **Action 18** : Participer au développement d'une offre d'apprentissage diversifiée et adaptée

Sommaire suite

Engagement 10. Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation

p.44

- ▶ **Action 19** : Garantir l'accès à un mode d'accueil
- ▶ **Action 20** : Garantir l'accès des enfants à l'éducation
- ▶ **Action 21** : Faciliter la reprise d'études supérieures et l'accès à la formation continue

Engagement 11. Faciliter l'intégration professionnelle

p.48

- ▶ **Action 22** : Soutenir l'entrepreneuriat et la création d'entreprise
- ▶ **Action 23** : Adapter les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi
- ▶ **Action 24** : Développer des programmes innovants d'accès à la formation ou à l'emploi pour les réfugié.e.s

Engagement 12. Soutenir les dispositifs innovants d'accès au logement

p.51

- ▶ **Action 25** : Soutenir l'hébergement citoyen
- ▶ **Action 26** : Faciliter l'accès aux dispositifs d'intermédiation locative
- ▶ **Action 27** : Accompagner les publics LGBTQ

Engagement 13. Intégrer grâce à la culture et au sport

p.55

- ▶ **Action 28** : Faciliter les échanges entre les acteurs de la culture et les acteurs du social
- ▶ **Action 29** : Élargir l'offre culturelle à destination des réfugié.e.s
- ▶ **Action 30** : Faciliter la participation des personnes réfugiées aux événements sportifs parisiens
- ▶ **Action 31** : Développer la pratique sportive régulière

Axe IV. Contribution de Paris aux projets et réflexions au niveau national, européen et international

p.60

Engagement 14. Soutenir une approche digne et humaine de l'accueil des réfugié.e.s en coopérant en France, en Europe et à l'international

p.62

- ▶ **Action 32** : Participer aux réseaux actifs des Villes Refuges françaises
- ▶ **Action 33** : Participer aux réseaux européens et internationaux de Villes solidaires et inclusives
- ▶ **Action 34** : Accueillir et soutenir la Journée Mondiale des réfugié.e.s

Engagement 15. Développer des solidarités à l'international

p.65

Engagement 16. Accueillir des défenseur.e.s des droits humains et promouvoir les libertés humaines

p.66

Annexe Membres et contributeurs de la plateforme de coordination pour l'accueil et l'intégration des réfugié.e.s à Paris

p.67



Mobilisation des adjoint·e·s à la Maire de Paris dans la mise en œuvre des 16 engagements

Coordination par Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

- Engagement 1 et 7 : **Informier et faciliter l'accès aux droits**
- Engagement 3 : **Améliorer l'accès à l'alimentation**
- Engagement 4 : **Mobiliser le domaine municipal de la Ville pour faciliter l'hébergement des personnes venues chercher refuge à Paris**
- Engagement 5 : **Protection des Mineur.e.s non-accompagné.e.s (MNA)**
- Engagement 6 : **Protection des femmes enceintes et femmes avec enfants**
- Engagement 14 : **Soutenir une approche digne et humaine de l'accueil des réfugié.e.s en coopérant en France, en Europe et à l'international**

Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et les Droits Humains

- Engagement 16 : **Accueillir des défenseur.e.s des droits humains et promouvoir les libertés humaines**

Patrick Bloche, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, la petite enfance, des familles, organisation et fonctionnement du Conseil de Paris

- Engagement 10 : **Faciliter l'accès à l'éducation**

Ian Brossat, Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence

- Engagement 4 : **Mobiliser le domaine municipal de la Ville pour faciliter l'hébergement des personnes venues chercher refuge à Paris**
- Engagement 12 : **Soutenir les dispositifs innovants d'accès au logement**

Colombe Brossel, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, la prévention, les quartiers populaires et l'intégration

- Engagement 1 : **Informier et faciliter l'accès aux droits**
- Engagement 4 : **Mobiliser le domaine municipal de la Ville pour faciliter l'hébergement des personnes venues chercher refuge à Paris**
- Engagement 9 : **Simplifier et développer l'offre d'apprentissage du français**

Afaf Gabelotaud, Adjointe à la Maire de Paris chargée des politiques de l'emploi

- Engagement 10 : **Faciliter l'accès à la formation**
- Engagement 11 : **Faciliter l'intégration professionnelle**

Emmanuel Grégoire, Premier Adjoint à la Maire de Paris chargé du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements

- **Toutes mesures**

Antoinette Guhl, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire

- Engagement 11 : **Faciliter l'intégration professionnelle**

Christophe Girard, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la culture

- Engagement 13 : **Intégrer grâce à la culture**

Patrick Klugman, Adjoint à la Maire chargé des relations internationales et de la francophonie

- Engagement 14 : **Soutenir une approche digne et humaine de l'accueil des réfugié.e.s en coopérant en France, en Europe et à l'international**
- Engagement 15 : **Développer des solidarités à l'international**
- Engagement 16 : **Accueillir des défenseur.e.s des droits humains et promouvoir les libertés humaines**

Marie-Christine Lemardeley, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'enseignement supérieur, la vie étudiante et la recherche

- Engagement 10 : **Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation**

Véronique Levieux, Adjointe à la Maire de Paris chargée des ressources humaines, du dialogue social, et de la qualité des services publics

- **Toutes mesures**

Jean-François Martins, Adjoint à la Maire de Paris chargé du sport, du tourisme, et des Jeux Olympiques et Paralympiques

- Engagement 2 : **Faciliter l'accès aux soins et à l'hygiène**
- Engagement 13 : **Intégrer grâce au sport**

Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

- Engagement 11 : **Faciliter l'intégration professionnelle**

Paul Simondon, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la propreté, et de la gestion des déchets

- Engagement 2 : **Faciliter l'accès à l'hygiène**

Anne Souyris, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la santé et des relations avec l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris

- Engagement 2 : **Faciliter l'accès aux soins**

Pauline Véron, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse

- Engagements **associant les citoyens mobilisés auprès des réfugié.e.s**



Axe I.

Renforcement continu depuis 2015 des dispositifs d'urgence sociale en direction des personnes réfugiées dans les campements parisiens

Depuis 2015, face aux arrivées importantes et continues de personnes réfugiées sur des campements installés principalement dans les arrondissements du Nord-Est parisien (10ème, 18ème et 19ème), la Ville a dû s'adapter en permanence, en renforçant les dispositifs d'urgence sociale à destination des personnes vulnérables en situation de rue relevant de ses compétences directes (mineur.e.s non-accompagné.e.s, femmes enceintes, familles avec enfants) mais aussi de ceux relevant des compétences légales de l'État (hommes isolés, couples, demandeur.se.s d'asile, dublinés,...).

L'arrivée de toutes ces personnes venues chercher refuge en France a entraîné la nécessité de développer des réponses d'urgence à des situations inédites : d'une part, aller vers ces personnes venues de différents pays en créant des maraudes spécialisées pour les informer sur leurs droits et les orienter vers les dispositifs institutionnels ou associatifs concernés; d'autre part, répondre à leurs besoins fondamentaux en facilitant leur accès aux soins, à l'hygiène et en développant l'accès à l'alimentation ; et enfin, mobiliser ou créer des solutions nouvelles d'hébergement d'urgence adaptées.

Quatre engagements ont été pris par la Ville de Paris et déclinés en plusieurs actions. Ces dernières ont été mises en œuvre en lien avec les adjoint.e.s à la Maire de Paris concernés et, selon les sujets, avec les services de l'État et les associations de solidarité ainsi que la société civile parisienne :



- Informer quant aux accès aux droits et les faciliter
- Faciliter l'accès aux soins et à l'hygiène
- Améliorer l'accès à l'alimentation
- Mobiliser le domaine municipal de la Ville pour faciliter l'hébergement des personnes venues chercher refuge à Paris

➤ Engagement 1. Informer et faciliter l'accès aux droits

Renforcer les démarches d'« aller vers » les personnes en situation de rue et la diffusion d'une information de qualité est essentiel afin que les personnes primo-arrivantes puissent trouver une réponse à leurs besoins fondamentaux et accéder à leurs droits dès leur arrivée sur le territoire parisien.

Action 1. Renforcer l'« aller vers » en développant les maraudes spécialisées

Aller à la rencontre des personnes là où elles se trouvent afin de leur apporter une information de qualité et les orienter vers les structures institutionnelles ou associatives susceptibles de les aider à accéder à leurs droits et/ou leur permettre d'avoir accès à leurs besoins fondamentaux.

Actions mises en œuvre depuis 2015 :

- ▶ **Création d'une maraude réfugiés**, garante de l'accès à l'information et aux droits des personnes en 2015, gérée dans un premier temps par Emmaüs Solidarité et France Terre d'Asile (FTDA), puis par FTDA
- ▶ **Mise en place d'un bus de la solidarité** financé par le budget participatif et permettant à France Terre d'Asile de réaliser des consultations en complément des maraudes pédestres, pour faciliter l'évaluation de la situation des personnes et leur orientation
- ▶ **Renforcement et adaptation des équipes de l'Unité d'Assistance aux Sans-Abris (UASA)** aux spécificités des personnes réfugiées primo-arrivantes, notamment les plus vulnérables, par le recrutement d'un « coordinateur réfugié.e.s » et d'interprètes



La maraude de France Terre d'Asile
© France Terre d'Asile / Alessandro Clemenza



Bus de la maraude FTDA
© Henri Garat / Mairie de Paris

Dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre l'exclusion, **la coordination des maraudes** en direction de toutes les personnes en situation de rue a été réorganisée en 2016 pour couvrir l'ensemble du territoire parisien.



Unité d'assistance aux sans-abri
© Brigitte Mathieu



Unité d'assistance aux sans-abri
© Guillaume Bontemps / Mairie de Paris

14

 Partenaires	Ville de Paris, État, Emmaüs Solidarité, France Terre d'Asile et autres associations de solidarité
---	---

 Élu-e-s référent-e-s	Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
--	--

Actions programmées :

- Acquisition et aménagement par la Ville de Paris de « bus de la solidarité » supplémentaires, dont certains sont financés sur l'enveloppe « Ville refuge » pour laquelle les Parisien.ne.s ont voté dans le cadre du budget participatif. Ces « bus de la solidarité » sont mis à disposition des acteurs intervenant auprès des réfugié.e.s

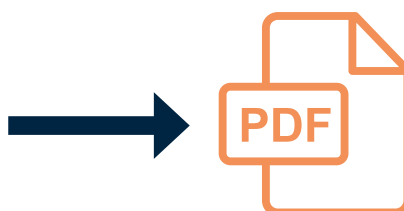
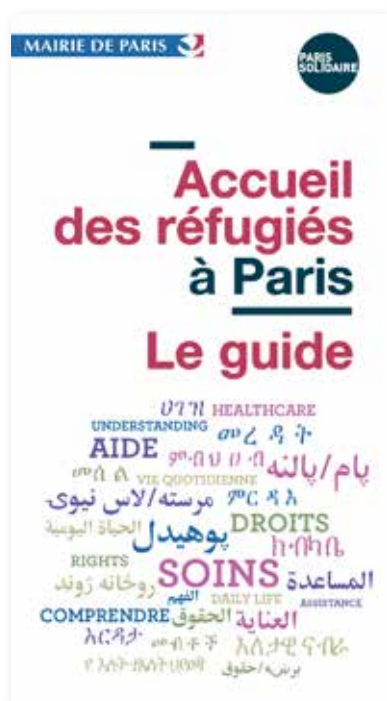
Action 2. Améliorer l'accès à l'information et aux droits

Mettre à disposition et diffuser par différents moyens, dès l'arrivée des personnes sur le territoire parisien, une information fiable, de qualité et exhaustive sur l'offre de services et de prestations, notamment sur les besoins fondamentaux et les premières démarches administratives.

Actions mises en place depuis 2015 :

- **Guide « Accueil des réfugié.e.s à Paris »** à destination des professionnel.le.s, recensant l'ensemble des services disponibles sur le territoire
- Diffusion de **supports d'informations traduits en plusieurs langues** via les services de la Ville et des structures d'accueil et d'accompagnement des demandeur.se.s d'asile et réfugié.e.s
- **Soutien (subventions) aux associations généralistes et spécialistes de l'accès aux droits**

TÉLÉCHARGER LE GUIDE POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ.E.S À PARIS :
<https://api-site-cdn.paris.fr/images/86218>



15

Actions nouvelles :

- Création d'une **application numérique unique dédiée aux réfugié.e.s** et aux professionnel.le.s, recensant l'ensemble des services disponibles sur le territoire
- Mise en place du **logo « Paris Accueil Réfugié.e.s », « Paris Welcoming Refugees »** (version anglaise) pour améliorer la visibilité des lieux et dispositifs dédiés ou accessibles aux réfugié.e.s



 Partenaires	Ville de Paris, État et associations de solidarité
---	--

 Élu.e.s référent.e.s	Dominique Versini , Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance Colombe Brossel , Adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, la prévention, les quartiers populaires et l'intégration
--	--



De nombreux Parisien.ne.s et collectifs se mobilisent pour apporter soutien et conseils aux personnes dans leurs démarches d'accès aux droits. Plusieurs bases de données et applications numériques ont été développées par les acteurs de la solidarité pour faciliter l'accès à l'information, parmi lesquelles le guide du réfugié (Jesuit Refugee Service), SamSam (FTDA), Guide de la demandeuse et du demandeur d'asile à Paris (association Wati-zat), la plateforme Actionstransculturelles (centre Babel).

➤ Engagement 2. Faciliter l'accès aux soins et à l'hygiène

Faciliter l'accès à l'hygiène, aux premiers soins et à un soutien psychologique des personnes primo-arrivantes, ainsi qu'orienter vers les structures de soins de droit commun si nécessaire.

Action 3. Garantir un premier niveau de soins et une orientation

Assurer la réalisation d'un bilan infirmier et une prise en charge de premier niveau, avec une orientation vers les services de santé le cas échéant.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Réalisation de bilans infirmiers et des premiers soins sur les campements** par les associations de solidarité, dont Médecins du Monde et Médecins sans frontières, et la maraude du Samu Social de Paris composée d'infirmier.e.s et de traducteur.e.s allant à la rencontre des réfugié.e.s sur les campements (bilans infirmiers, premiers soins et orientation vers les structures de droit commun)
- ▶ Conseil et orientation des femmes enceintes présentes sur les campements par l'intervention d'une **sage-femme mobile** de la Protection maternelle et infantile (PMI) de Paris
- ▶ Création de **pôles de santé intégrés**, dans le Centre humanitaire de premier accueil de la Porte de La Chapelle et le Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry (réservé aux femmes et aux familles)

16



Pôle Santé du CPA © Emmaüs Solidarité
J-B. Guirlat



Consultation par une médecin du CPA
©ADLV-HL



Pôle Santé du Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry
© Emmaüs Solidarité





Journée de santé visuelle au Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry avec la Fondation Vision For Life d'Essilor © Guillaume Bontemps/ Mairie de Paris

Chiffres clés

8 059 bilans infirmiers, **5 943** consultations médicales et **1 019** consultations psychologiques en 17 mois au sein pôle santé du Centre humanitaire de premier accueil de la Porte de La Chapelle

1 700 bilans infirmiers conduits par le Samu Social de Paris et **550** consultations spécialisées grâce à la présence de partenaires médicaux (Gynécologues Sans Frontières, Traces, PMI, Equipe Mobile de Psychiatrie pédopsy et adultes, association Bociek, Pédiatres du Monde) au sein du pôle santé du Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry depuis son ouverture en janvier 2017

- ▶ **Mobilisation des structures médico-sociales** de la Ville de Paris avec la mise en place :
 - de la coordination entre les associations humanitaires et les centres médico-sociaux (CMS) de la Ville, en particulier ceux de la Goutte d'Or (18^e) et de Belleville (20^e);
 - de bilans de santé complets et de prises en charge médico-sociales par les CMS avec des créneaux dédiés;
 - d'une activité de vaccination hors les murs, notamment au Centre humanitaire de premier accueil de la Porte de La Chapelle;
 - d'un accès facilité aux centres de santé de la Ville une fois les droits à l'assurance maladie ouverts.

Actions nouvelles :

- ▶ Création d'une **équipe mobile « santé pluridisciplinaire »** (médecin, infirmière, assistante sociale) municipale pour compléter l'offre sanitaire sur les campements et dans les lieux d'accueil et de prise en charge des personnes réfugiées
- ▶ Ouverture en mai 2019 d'un **accueil d'urgence humanitaire** géré par l'Armée du Salut permettant l'organisation de réponses concrètes aux besoins fondamentaux des personnes vivant dans les campements des 18^e et 19^e arrondissements. Ce lieu d'accueil d'urgence humanitaire situé Porte de La Chapelle est ouvert 7j/7 et permet aux personnes d'accéder aux services d'hygiène (douches et sanitaires), de se reposer, de rencontrer des professionnel.le.s de santé et des professionnel.le.s de l'accompagnement administratif



Espace de repos au sein de l'Accueil d'urgence humanitaire ouvert en mai 2019, Porte de la Chapelle



Partenaires

Ville de Paris, État (ARS, AP-HP), Samu Social de Paris, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, FTDA, Fondation ESSILOR, ADSF, Gynécologues sans frontières, SOLIPAM, Pédiatres du Monde et autres associations de solidarité



Élu-e-s référent-e-s

Anne Souyris, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Santé et des relations avec l'AP-HP

Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

Action 4. Développer la prise en charge du stress post-traumatique

Améliorer l'accompagnement et le suivi du syndrome du stress post-traumatique, en augmentant le nombre de places dans les structures spécialisées.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Formation des professionnel.le.s** aux besoins spécifiques des publics réfugiés et notamment **aux situations de psycho-trauma** : formation des professionnel.le.s des centres médico-sociaux par le Centre Primo Levi et des médecins scolaires et des assistants sociaux scolaires par l'association Traces ; formation des professionnels du Centre humanitaire de premier accueil de la Porte de La Chapelle par les Equipes Mobiles de Psychiatrie Précarité (EMPP)
- ▶ Mobilisation de la PASS Sainte-Anne et des **Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité** qui ont pu proposer des consultations en portant une attention particulière à la prise en charge des traumatismes psychologiques

Actions nouvelles :

- ▶ Développement des lieux de prise en charge du stress post-traumatique avec **l'ouverture de 8 consultations** réparties dans des structures sanitaires et médico-sociales de la Ville de Paris
- ▶ Reconduite de la **collaboration avec les professionnel.le.s** de l'accompagnement et du soutien psychologique, notamment le Centre Primo Levi qui propose une prise en charge pluridisciplinaire aux réfugié.e.s



Partenaires

Ville de Paris, État (ARS, AP-HP, équipes mobiles psychiatrie et précarité des secteurs psychiatriques), Centre Primo Levi, association Traces, Centre Minkowska, et autres associations de solidarité



Élu-e-s référent-e-s

Anne Souyris, Adjointe à la Maire de Paris de la Santé et aux relations avec l'AP-HP.

Action 5. Prévenir les risques infectieux

Compte tenu des risques épidémiologiques, réaliser une veille sanitaire et mener des opérations de prévention afin d'éviter le développement de maladies infectieuses.

Actions mises en place depuis 2015 :

► Dépistage de la tuberculose :

- Formation des professionnel.le.s par les équipes du Centre de lutte anti-tuberculose de Paris (CLAT 75) pour améliorer le pré-diagnostic précoce de la tuberculose (2 sessions),
- Mise en place d'activités délocalisées de radiodépistage itinérant au Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry et dans les centres d'hébergement parisiens.

- Orientation des personnes à risque détectées lors de leur passage au pôle santé du Centre de premier accueil humanitaire de la Porte de La Chapelle vers les centres médico-sociaux gérés par la Ville dans le cadre d'un protocole spécifique
- Mobilisation des centres de vaccination pour continuer à effectuer des **consultations de rattrapage vaccinal** et mener des actions de prévention hors les murs
- Réalisation d'**opérations de dépistage de la tuberculose** par le Centre de Lutte Anti-Tuberculose 75 (CLAT75) sur les campements en partenariat avec les associations qui assurent la médiation auprès des personnes sur l'importance de ces dépistages et avec les hôpitaux de l'AP-HP et les CMS de la Ville pour une prise en charge médicale si nécessaire



Opération de dépistage sur le campement Millénaire, Printemps 2018

Actions nouvelles :

- Partenariat avec les acteurs sanitaires, sous le pilotage de l'ARS Île-de-France, pour la mise en œuvre d'interventions sanitaires conjointes en cas de risques épidémiques forts (tuberculose, gale, etc)

	Ville de Paris, État (ARS), AP-HP, Médecins du Monde, Samu Social de Paris et autres associations de solidarité
Partenaires	

	Anne Souyris , Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Santé et des relations avec l'AP-HP
Élu-e-s référent-e-s	

Action 6. Améliorer l'accès à l'hygiène

La Ville s'est investie pour améliorer l'accès à l'hygiène pour les personnes réfugiées en situation de rue :

- ▶ Ouverture, dans le cadre de l'accueil d'urgence humanitaire, d'un dispositif d'hygiène comportant des douches, des sanitaires et une laverie
- ▶ Renforcement des orientations vers les **17 bains douches parisiens** en améliorant l'information des réfugié.e.s sur leur existence et leur **localisation**
- ▶ Développement d'un projet spécifique, géré par le Samu Social de Paris, **d'accueil des femmes en situation de rue**, et notamment des femmes réfugiées dans un bain-douche municipal situé dans le 12^e arrondissement



Ouverture du bain-Douche Charenton (12^e)



Entrée du Bain-Douche Charenton (12^e)

	Ville de Paris, État, Samu Social de Paris et associations
Partenaires	

	Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
Élu.e-s référent.e-s	Paul Simondon, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la propreté et de la gestion des déchets
	Jean-François Martins, Adjoint à la Maire de Paris, chargé du sport, du tourisme, des Jeux Olympiques et Paralympiques



Engagement 3. Améliorer l'accès à l'alimentation

Coordonner et encadrer les distributions alimentaires en direction des réfugié.e.s en situation de rue afin de répondre efficacement à leurs besoins.

Action 7. Développer et coordonner l'offre alimentaire

Assurer l'adéquation de l'offre alimentaire à la géographie des campements, ainsi qu'au nombre et à l'âge des personnes présentes, dans le cadre d'un dispositif de coordination associant étroitement les mairies d'arrondissement, les associations, les collectifs et les bénévoles.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Soutien continu aux acteurs associatifs de l'aide alimentaire** et mise en place d'une plateforme de coordination des acteurs afin de **garantir la bonne répartition et la continuité de l'offre alimentaire**, notamment durant la période estivale
- ▶ Distribution de **flyers traduits en 20 langues détaillant le planning des distributions alimentaires** organisées à proximité des campements régulièrement actualisés et distribués par la maraude FTDA
- ▶ Mise en place d'une **distribution de petits déjeuners gérée par l'Armée du Salut** à proximité immédiate des sites des campements, présente 7j/7 et équipée d'un camion pour acheminer les denrées et le matériel. Cette distribution s'appuie notamment sur une plateforme d'acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire



Distribution de petit-déjeuner par l'Armée du Salut © Armée du Salut

Actions nouvelles :

- ▶ Mise en place d'un **guide à l'usage des intervenants distribuant de l'aide alimentaire sur l'espace public parisien**, afin de donner un cadre commun aux nombreuses initiatives citoyennes d'aide alimentaire et d'en garantir la complémentarité



Partenaires

Ville de Paris, France Terre d'Asile et les acteurs associatifs de l'aide alimentaire parmi lesquels la Banque alimentaire, le Secours Populaire, la Chorba, les Restaurants du Cœur, l'Un est l'Autre, Aurore, la fondation Armée du Salut, le Secours Islamique, Amatullah, le collectif Solidarité migrants Wilson, le collectif Ptits dej' solidaires, etc



Élu-e-s
réfèrent-e-s

Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
Colombe Brossel, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, de la prévention, des quartiers populaires et de l'intégration

Emmanuel Grégoire, Premier adjoint, chargé du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements

Action 8. Faciliter l'accès aux restaurants solidaires du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)

Développer l'accès des réfugié.e.s aux 12 restaurants solidaires dans lesquels, 1 200 repas sont servis chaque soir. Gérés par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), les restaurants solidaires proposent aux personnes en situation de rue un repas chaud et équilibré servi à table.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Facilitation de l'accès des réfugié.e.s aux 12 restaurants solidaires du Centre d'action sociale de Paris** (1 800 repas servis par jour) en développant des liens plus forts avec les associations intervenant auprès de personnes venues chercher refuge à Paris (centres d'hébergement, maraudes, accueils de jour, etc.). Six nouveaux restaurants solidaires ont été ouverts depuis 2015 par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) conformément à l'engagement pris dans le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion
- ▶ Mise en place d'un **affichage traduit en plusieurs langues au sein des restaurants**
- ▶ **Animations dans les restaurants solidaires**, en particulier à destination des enfants et des familles (autour du jeu et de la lecture)

	Ville de Paris, Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)
Partenaires	

	Dominique Versini , Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
Élu.e-s référent.e-s	



De nombreux Parisien.ne.s et collectifs se mobilisent tout au long de l'année ou de manière plus ponctuelle pour apporter une aide alimentaire aux personnes réfugiées.



Engagement 4. Mobiliser le domaine municipal de la Ville pour faciliter l'hébergement des personnes venues chercher refuge à Paris

La prise en charge des personnes venant chercher refuge en France est une compétence légale de l'Etat. L'arrivée importante de réfugié.e.s à partir de 2015, pour laquelle le dispositif national n'était pas suffisamment qualifié, a conduit à la formation de campements de rue importants dans différents arrondissements de Paris (10^e, 18^e et 19^e). Dans ce contexte, la mise à l'abri des personnes a constitué une priorité permanente pour la Ville de Paris qui a contribué activement depuis 2015 à la création de nouvelles places d'hébergement d'urgence dédiées aux « migrants » dans des bâtiments municipaux de son domaine intercalaire, mis à disposition d'associations de solidarité et de l'État (qui assure le financement des prestations d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement réalisées par ces dernières).

Le 10 novembre 2016, l'ouverture du Centre humanitaire de premier accueil (CPA) de la Porte de La Chapelle sur un terrain appartenant à la Ville de Paris et cofinancé par la Ville et l'Etat, a joué un rôle essentiel dans l'accueil, la mise à l'abri et l'orientation des personnes primo-arrivantes. 25 000 personnes y ont été accueillies, hébergées puis orientées dans les dispositifs mis en place par l'Etat. À sa fermeture le 31 mars 2018, l'Etat a décidé de ne pas poursuivre l'expérience du CPA et a choisi de mettre en place un nouveau dispositif constitué de 2 accueils de jour et de 5 centres d'accueil et d'évaluation des situations (CAES). Avec la reconstitution de nombreux campements de rue dans le nord parisien et le ralentissement des opérations de mises à l'abri par l'Etat, on constate une dégradation très forte de la situation sanitaire des réfugié.e.s. Cela a conduit la Ville de Paris à créer un accueil d'urgence humanitaire Porte de La Chapelle, coordonné par l'Armée du Salut ainsi qu'à renforcer les actions prévues aux engagements 1 à 3.

Action 9. Participer aux opérations de mise à l'abri sous égide de l'État

Depuis 2015, la Ville de Paris apporte sa contribution aux opérations de mise à l'abri réalisées par les services de l'État à partir des relevés terrain réalisés par FTDA et selon un protocole défini conjointement garant des droits des personnes.

Les équipes de maraudes de la Ville, l'UASA, et de FTDA, ont été renforcées pour couvrir l'ensemble du territoire parisien et veiller à la prise en charge des publics vulnérables, femmes, femmes enceintes, familles et mineur.e.s non accompagné.e.s.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Élaboration en lien avec l'État et les associations présentes sur le terrain, d'une **méthode de mise à l'abri garante des droits des personnes**
- ▶ Participation à plus de **250 opérations de mise à l'abri** conjointes depuis mai 2015 avec près de **47 000 personnes mises à l'abri**
- ▶ Prise en charge spécifique des **familles, femmes enceintes et mineur.e.s non-accompagné.e.s** par les services de la Ville lors des opérations de mise à l'abri



Ville de Paris, PRIF, Préfecture de Police, France Terre d'Asile, Emmaüs Solidaire et autres associations de solidarité

Partenaires



Colombe Brossel, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, de la prévention, des quartiers populaires et de l'intégration

Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

Action 10. Mobiliser le domaine municipal pour mettre à disposition des bâtiments et y ouvrir de nouvelles places d'hébergement

Paris met en place une politique volontariste d'accueil des réfugié.e.s allant au-delà de ses compétences, notamment par la création de places d'hébergement, aux côtés de l'État.

Actions mises en place depuis 2015 (exemples non exhaustifs) :

- ▶ Ouverture du centre de premier accueil humanitaire de la Porte de La Chapelle : 25 000 personnes ont été hébergées entre novembre 2016 et mars 2018



Centre de Premier Accueil (CPA) situé Porte de la Chapelle (18^e) © ADLV-HL



Orientation administrative, lieu de vie et kit d'hygiène (CPA) ©ADLV-HL





FILM CENTRE
HUMANITAIRE DE
PREMIER ACCUEIL
DE LA PORTE DE LA
CHAPELLE

[https://youtu.be/
yVMXz_tRTc4](https://youtu.be/yVMXz_tRTc4)

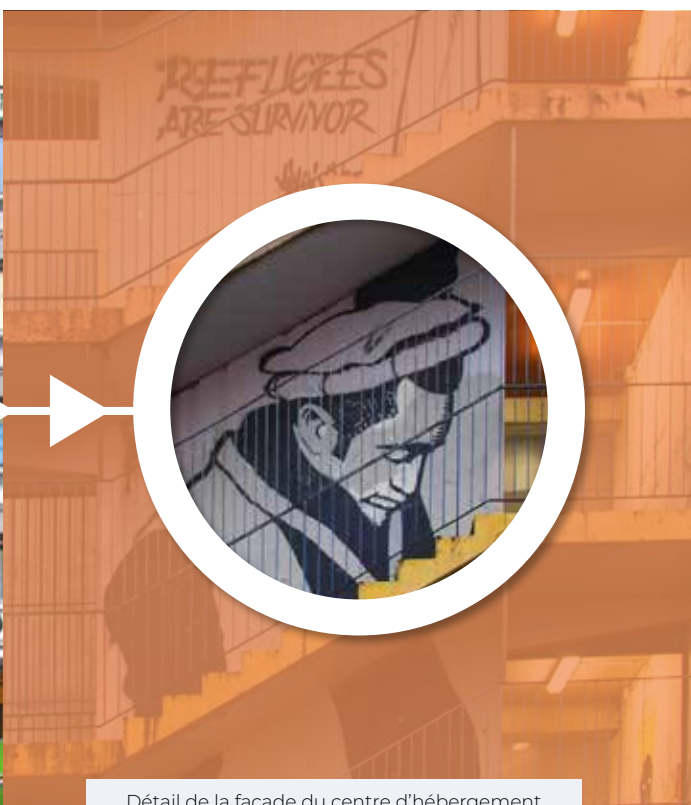
► **Ouverture de nouvelles places d'hébergement d'urgence pour migrant.e.s sur des sites mis à disposition par la Ville de Paris :**

- **Création à Ivry d'un Centre d'hébergement humanitaire** dédié à la prise en charge de 400 personnes vulnérables : familles, femmes isolées, femmes avec enfants et couples. Depuis son ouverture, début janvier 2017, plus de 3 500 personnes, dont presque de 1 400 enfants et adolescents, y ont été accueillis
- **Mise à disposition de bâtiments municipaux** pour y ouvrir des centre d'hébergement à Bourg la Reine, Forges les Bains (fermeture septembre 2018), Jean Quarré (19^e), Coustou (18^e), Caserne Exelmans (16^e), des Lieux de Mise à l'Abri 5, 10 (ouverte en juin 2019, et 14, 16 (fermé en juin 2019), de places au sein du Centre International Séjour Paris Louis Lumière (20^e) (fermé) et du Centre International Séjour Paris Kellerman (13^e) (fermé)

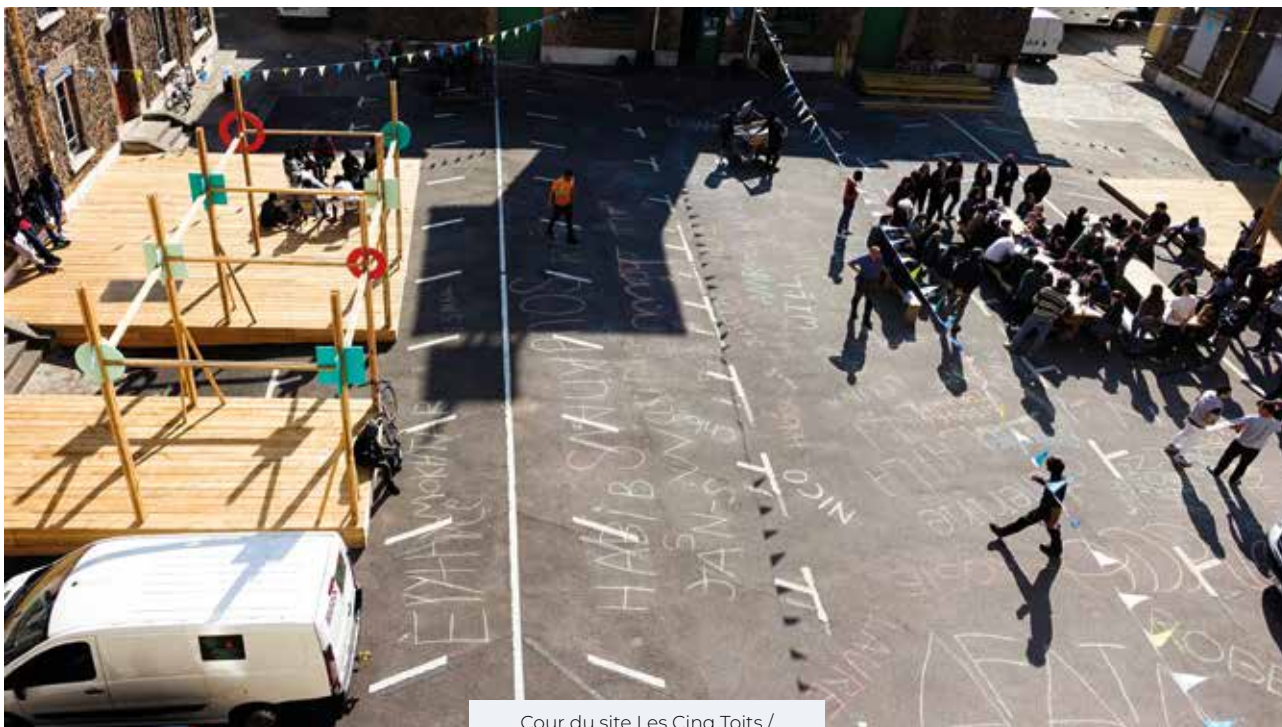
26



Centre d'hébergement d'urgence Jean Quarré
(19^e) © Emmaüs Solidarité



Détail de la facade du centre d'hébergement
d'urgence Jean Quarré (19^e) © Emmaüs Solidarité



Cour du site Les Cinq Toits /
Caserne Exelmans © Aurore



Chambre du centre d'hébergement d'urgence
Jean Quarré (19^e) © Emmaüs Solidarité



Chambre du centre Les Cinq Toits /
Caserne Exelmans © Aurore

27

 Partenaires	Ville de Paris, Mairies d'arrondissement, Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) et associations gestionnaires de centres d'hébergement
---	--

 Élu.e-s référent.e-s	Ian Brossat, Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
--	--

Chiffres clés	Paris compte plus de 21 400 places d'hébergement, tous publics confondus, ouvertes tout au long de l'année. Parmi lesquelles 4 000 places sont dédiées à l'hébergement des migrant.e.s et des réfugié.e.s dont plus de 1 600 ont été ouvertes grâce de la Ville de Paris
---------------------------------	---



Axe 2.

Protection des Mineur·e·s
non-accompagné·e·s, des
familles et femmes avec
enfants



Le Département de Paris, au titre de l'article L-222 5 et suivants du code de l'action sociale et des familles, a la responsabilité de prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les familles ainsi que d'assurer la prise en charge des mineurs privés de la protection de leur famille. Il a, à ce titre, engagé d'importants moyens pour assurer la protection des mineur.e.s non-accompagné.e.s, des femmes enceintes et des familles avec enfants.

La collectivité parisienne a mis en place des réponses appropriées aux difficultés que peuvent rencontrer l'ensemble de ces publics.

Deux engagements ont été pris par la Ville de Paris et déclinés en plusieurs actions. Ces dernières ont été mises en œuvre en lien avec les adjoint.e.s à la Maire de Paris concernés et, selon les sujets, avec les services de l'État et les associations de solidarité ainsi que la société civile parisienne :



- Protection des Mineur.e.s Non Accompagné.e.s
- Protection des femmes enceintes et des femmes avec enfants



Engagement 5. Protection des Mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA)

Dans un contexte national d'augmentation du nombre de jeunes migrant.e.s se présentant comme mineurs non accompagnés pour bénéficier d'une prise en charge au titre de la protection de l'enfance, un Plan d'Accueil et d'Accompagnement des Mineurs Isolés Étrangers a été adopté à l'unanimité au Conseil de Paris en avril 2015. Le nombre de ces jeunes se présentant comme MNA est passé de 1 500 en 2015 à 7 500 fin 2018. Leur accueil, leur évaluation et la prise en charge des mineur.e.s constituent une priorité pour la Ville. De l'arrivée à Paris jusqu'à la prise en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE), chaque étape fait l'objet d'une attention particulière.

Action 11. Repérer et mettre à l'abri le plus tôt possible

Développer la démarche d'« aller vers » afin d'assurer la présentation au Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers (DEMIE) de tout jeune sollicitant une protection au titre de sa minorité et de son isolement, ainsi qu'une mise à l'abri inconditionnelle dans l'attente de l'évaluation.

Actions mises en œuvre depuis 2015 :

- ▶ **Création du Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers** (DEMIE), géré par la Croix-Rouge française en lien avec le Service Éducatif Mineurs Non Accompagnés (SEMNA) de la Ville de Paris
- ▶ Mise en place d'un **poste au sein du Centre humanitaire de premier accueil de la Porte de La Chapelle** pour accueillir et orienter les jeunes se présentant comme mineur.e.s non accompagné.e.s et les conduire vers les dispositifs adaptés
- ▶ Ouverture de deux lieux d'évaluation des jeunes se présentant comme MNA (11^e et 10^e arrondissements)
- ▶ **Adaptation continue du dispositif : hébergement des jeunes** en attente d'évaluation de leur minorité avec ouverture de plus de 250 places de mise à l'abri, dont 50 en collectif réservées aux jeunes les plus vulnérables et jusqu'à 600 places, pour répondre à la forte augmentation du nombre d'arrivées lors de l'hiver 2018-2019
- ▶ **Refonte de la procédure d'évaluation pour en améliorer la qualité** conformément aux critères de l'arrêté du 17 novembre 2016 et sur la base des recommandations d'un groupe d'experts

Actions nouvelles :

- ▶ Renforcement de l'action de la « **maraude réfugiés** » gérée par FTDA pour le repérage et l'orientation des mineur.e.s non-accompagné.e.s vers les dispositifs dédiés, dont les 25 places d'hébergement réservées aux jeunes en transit et ne souhaitant pas être pris en charge par l'ASE (Espace de Mise à l'Abri)
- ▶ Ouverture d'un **3^e lieu d'évaluation** dans le 13^e arrondissement pour répondre à l'augmentation continue des flux
- ▶ **Renforcement des équipes du DEMIE** afin de maintenir la fluidité du dispositif, l'inconditionnalité de l'accueil et de l'évaluation. Depuis janvier 2019 l'équipe comprend 44 salariés dont un infirmier et un psychologue à temps plein



Ville de Paris, PRIF, Préfecture de Police, France Terre d'Asile, Emmaüs Solidaire et autres associations de solidarité

Partenaires



Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

Élu.e-s
réfèrent.e-s

Action 12. Améliorer la prise en charge des Mineur.e.s non accompagné.e.s confié.e.s à l'ASE

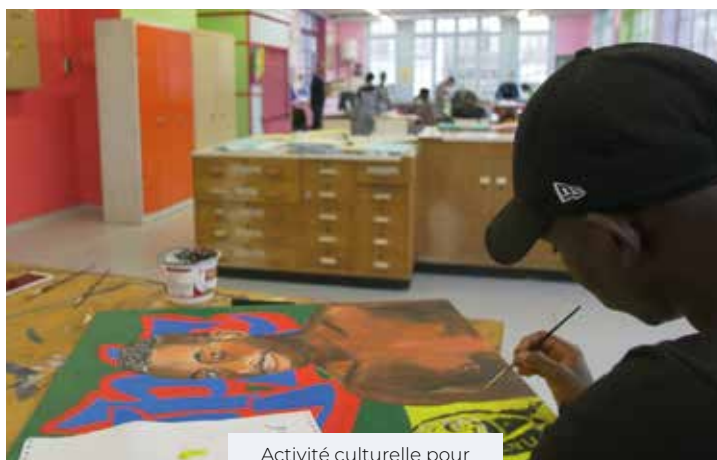
Garantir une prise en charge de qualité répondant aux besoins du jeune et l'accompagnant dans son projet d'intégration et son accès à l'autonomie.

Actions mises en œuvre depuis 2015 :

- ▶ **Augmentation des capacités d'accueil** pour les mineurs confiés à l'ASE et consolidation de l'accompagnement social et éducatif proposé avec la **création de 3 nouveaux services éducatifs dédiés aux MNA confiés**
- ▶ **Simplification des démarches de demande de régularisation** pour les jeunes confiés à l'ASE via un protocole signé avec la préfecture de police
- ▶ Développement de la **connaissance des spécificités des jeunes MNA** accueillis pour adapter les pratiques professionnelles, en partenariat avec le Centre Babel



Jeune pris en charge par l'ASE dans un centre éducatif et de formation professionnelle (CEFP)



Activité culturelle pour les jeunes de l'ASE

- ▶ **Développement des contrats « jeune majeur »** afin d'accompagner le plus loin possible le jeune selon ses besoins et son projet d'intégration (50% des jeunes de plus de 18 ans ayant un contrat jeune majeur sont d'anciens MNA)
- ▶ **Renforcement des équipes du Service éducatif mineurs non accompagnés (SEMNA)** de la Ville de Paris, avec notamment la présence de psychologues, afin d'améliorer l'accompagnement et le suivi éducatif, social et administratif des mineur.e.s non accompagné.e.s placés à l'ASE
- ▶ **Lancement d'un appel à projet en 2018 en vue de créer au cours de l'année 2019 plus de 600 places dédiées aux mineur.e.s non accompagné.e.s**, comprenant un accompagnement éducatif adapté et un mode d'hébergement convenant à leurs besoins et à leur âge
- ▶ **Création d'une plateforme juridique** à destination des jeunes confiés et des professionnels permettant de mieux accompagner les demandes de régularisation
- ▶ Amélioration de **l'accès aux soins** des MNA en développant les bilans de santé et en renforçant la coordination entre les centres médico-sociaux (CMS) de Paris, les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de l'AP-HP et les dispositifs MNA

 Partenaires	Préfecture de Police, SEMNA, Ville de Paris
---	--

 Élu.e.s référent.e.s	Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
--	--

Chiffres clés	1 800 jeunes non-accompagnés (mineurs et jeunes majeurs) pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance de Paris
-----------------------------	---

Engagement 6. Protection des femmes enceintes et femmes avec enfants

Dans le cadre de ses compétences, la Ville de Paris poursuit ses actions de soutien en faveur de la protection et de l'accompagnement des femmes enceintes et des femmes avec enfants. Une attention particulière est portée au suivi de grossesse, au bien-être des enfants ainsi qu'aux femmes victimes de traite des êtres humains.

Action 13. Systématiser la mise à l'abri immédiate

Les équipes mobiles de l'UASA de la Ville de Paris et la « maraude réfugiés » de France Terre d'Asile portent une vigilance accrue au repérage des femmes enceintes et des femmes avec enfants en situation de rue ou présentes sur les campements.

Poursuite des actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Repérage, signalement et orientation des femmes enceintes et femmes avec enfants par la maraude réfugiés**, gérée par France Terre d'Asile (FTDA), créée en 2015 et renforcée depuis la fermeture du Centre humanitaire de premier accueil de la Porte de La Chapelle
- ▶ **Renforcement des fonctions de l'UASA à destination des publics vulnérables présents sur les campements** - repérage et prise en charge pour mise à l'abri



Partenaires

UASA - Ville de Paris, PMI, France Terre d'Asile, autres associations de solidarité, réseau SOLIPAM



Élu-e-s
référent-e-s

Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

Action 14. Créer des accueils de jour dédiés aux femmes et familles

Créer des accueils de jour dédiés, où familles avec enfants et femmes enceintes, accueillies de manière inconditionnelle, peuvent trouver un temps de répit, de réconfort et d'information avant une prise en charge plus pérenne dans un dispositif adapté à leur situation, vers lequel elles sont orientées.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Espaces d'accueil dédiés au sein du **Centre humanitaire de premier accueil de la Porte de La Chapelle** pour assurer le repérage rapide des femmes seules, femmes enceintes et familles avec enfants, afin de procéder à leur orientation vers une prise en charge adaptée



Espace dédié aux familles dans le Centre humanitaire de premier accueil © ADLV-HL



Espace dédié aux familles dans le Centre humanitaire de premier accueil © ADLV-HL

- ▶ Ouverture en janvier 2018, pour une durée de 6 mois, d'un **Espace Solidarité Insertion (ESI) femmes, femmes enceintes et familles dans le centre d'hébergement Coustou** (18^e) géré par Emmaüs Solidarité, en complément de deux autres Espaces Solidarité et Insertion (ESI) dédiés aux familles présents à Paris (15^e et 2^e arrondissements)
- ▶ Création en avril 2018 d'un **nouvel accueil de jour, dédié à l'accueil, l'évaluation et l'orientation des femmes seules et des familles primo-arrivantes**, situé sur le boulevard Henri IV (4^e) dans des locaux appartenant à la Ville et géré par l'association Emmaüs Solidarité. Ce lieu a également vocation à répondre aux besoins élémentaires des personnes (accès à l'aide alimentaire, hygiène, accès à la santé et accès aux droits)



Accueil de jour Henri IV
© Emmaüs Solidarité



Activités culturelles avec les enfants de l'accueil de jour Henri IV
© Emmaüs Solidarité



Partenaires

UASA - Ville de Paris, PMI, France Terre d'Asile, autres associations de solidarité, réseau SOLIPAM



Élu-e-s référént-e-s

Ian Brossat, Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence

Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

Chiffres clés

Près de 8 000 personnes, dont plus de 3 100 mineurs accueillis à l'accueil de jour Henri IV depuis l'ouverture en avril 2018

Action 15. Augmenter les places de mise à l'abri et créer des places d'hébergement pour femmes enceintes et familles avec enfants

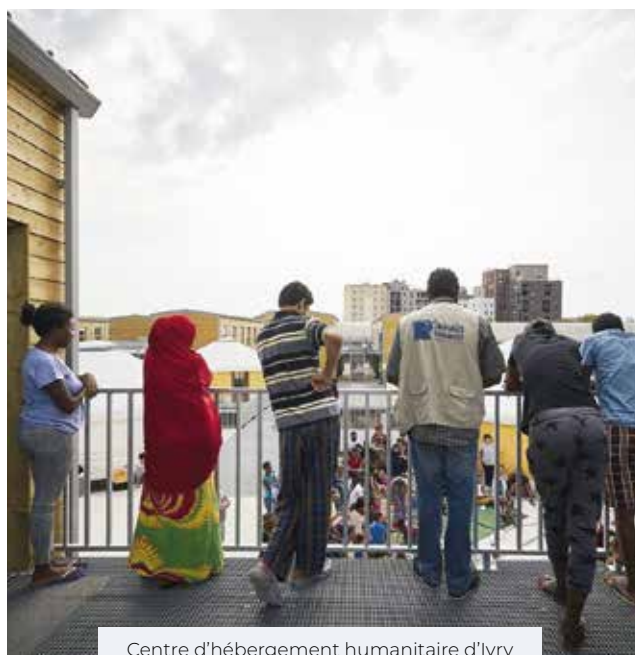
Poursuivre le développement de lieux dédiés à l'hébergement des femmes enceintes et des familles avec enfants, et y adjoindre des dispositifs d'accompagnement social et médical renforcés, notamment en matière de soutien à la parentalité et à la périnatalité.

Poursuite des actions mises en place depuis 2015 :

- Création en juin 2016 du **Centre d'hébergement d'urgence de Bourg-la-Reine** dédié à l'hébergement, l'accueil et l'accompagnement des femmes enceintes et des femmes avec enfants en bas-âge. Cette structure offre une prise en charge de qualité, incluant un travail sur la demande d'asile, le projet social et une prise en compte particulière des sujets de santé pédiatrique, obstétrique et psychique



Espace pour les enfants au CHRS Bourg-la-Reine
©CASP



Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry
© David Boureau



Centre d'hébergement humanitaire
d'Ivry © David Boureau

- ▶ Création de plusieurs lieux d'hébergement d'urgence dénommés « **Lieu de Mise à l'Abri** » (LiMA 14^e et LiMA 5^e gérés par Coallia et LiMA 10^e qui sera géré par la Croix Rouge) pour héberger, de manière transitoire, les familles à la rue. L'intervention d'un travailleur social permet de proposer une orientation vers des structures adaptées. Un LiMA supplémentaire géré par Coallia a ouvert dans 16^{ème} de janvier à juin 2019.
- ▶ Création à Ivry, d'un **Centre d'hébergement humanitaire** dédié à la prise en charge de 400 personnes vulnérables : familles, femmes isolées, femmes avec enfants et couples. Depuis son ouverture, début janvier 2017, plus de 3 250 personnes, dont plus de 1 270 enfants et adolescents, y ont été accueillies
- ▶ Intervention de la mission spécifique d'accompagnement social des ménages orientés par le 115 auprès des familles hébergées à l'hôtel par la Ville de Paris

	État, Ville de Paris, CASP, COALLIA, Emmaüs Solidarité et autres associations de solidarité
Partenaires	

	Ian Brossat , Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence
Élu-e-s référent-e-s	Dominique Versini , Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

Chiffres clés	Depuis l'ouverture du Centre humanitaire d'Ivry, en janvier 2017, plus de 3 200 personnes dont plus de 1 270 enfants et adolescents y ont été accueillis
	En 2018, 8 804 personnes ont été accueillies au seul LiMA 14 dont 51% d'enfants



De nombreux Parisien.ne.s et collectifs se mobilisent également auprès des personnes vulnérables à l'instar de l'association UTOPIA et de son réseau de citoyens solidaires qui accueillent chaque soir à leur domicile de nombreuses personnes.



Axe 3.

Vers l'intégration sociale
et professionnelle des
réfugié.e.s

L'intégration doit se construire le plus tôt possible pour permettre aux personnes de se projeter dans la société qui les accueille et favoriser les échanges transculturels. Dans le cadre de la volonté de créer des villes plus inclusives et résilientes, l'intégration des réfugié.e.s est également un puissant facteur de dynamisme local.

La Ville de Paris mène une politique volontariste en faveur de l'intégration qui s'appuie sur la pluralité d'acteurs associatifs et de Parisien.ne.s engagée.s auprès des réfugié.e.s ainsi que sur les dispositifs municipaux et les services mis en place par l'Etat. L'accessibilité des services publics, l'accès à l'apprentissage du français, l'ouverture de l'offre sportive et culturelle et l'entrée sur le marché du travail sont autant de leviers d'intégration que la Ville de Paris développe depuis 2015.

Sept engagements ont été pris par la Ville de Paris et déclinés en plusieurs actions. Ces dernières ont été mises en oeuvre en lien avec les adjoint.e.s à la Maire de Paris concernés et, selon les sujets, avec les services de l'État et les associations de solidarité ainsi que la société civile parisienne :



- Créer une Maison des Réfugié.e.s
- Faciliter l'accès aux droits
- Simplifier et développer l'offre d'apprentissage du français
- Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation
- Faciliter l'intégration professionnelle
- Soutenir les dispositifs innovants d'accès au logement
- Intégrer grâce à la culture et au sport

Engagement 7. Créer une Maison des Réfugié.e.s

La Maire de Paris a souhaité dédier un lieu à accueil et l'intégration des personnes venues chercher refuge à Paris - la Maison des réfugié.e.s – qui démarre son activité en juin 2019 dans le 14^e arrondissement. Il s'agit d'un lieu ouvert à toute personne venue chercher refuge à Paris (primo-arrivants, demandeur.se.s d'asile, statutaires). C'est aussi un lieu de rencontre entre les réfugié.e.s, les associations et les Parisien.ne.s engagé.e.s à leurs côtés.

Le projet de la Maison des Réfugié.e.s a été construit avec l'ensemble des acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des réfugié.e.s, les associations, les institutions, les bénévoles et les citoyen.ne.s, qui ont été consultés.

- ▶ N'étant ni un accueil de jour traditionnel ni un centre d'hébergement, la Maison des réfugié.e.s centralisera et diffusera une information sur l'ensemble des services et prestations parisiens. **Elle proposera un accompagnement dans les démarches d'intégration sociale et professionnelle, des cours de français y seront donnés, des activités favorisant l'intégration sociale - activités sportives et culturelles - y seront organisées. Un espace sera dédié à l'hébergement citoyen.**

Actions mises en place :

- ▶ 3 ateliers de concertation pour construire le projet de Maison des Réfugié.e.s avec les membres de la plateforme réfugié.e.s le **24 novembre 2017**, ainsi que des ateliers dédiés dans le cadre de la Journée mondiale des réfugié.e.s, le **20 juin 2018**, Place de la République et lors de la rencontre de la plateforme réfugié.e.s de la communauté de Paris le **5 octobre 2018**.
- ▶ Lancement d'un appel à projet qui a permis la sélection de deux associations gestionnaires de la Maison des Réfugié.e.s : **Emmaüs Solidarité et SINGA**
- ▶ Ouverture de la Maison des Réfugié.e.s le **20 juin 2019**

39



Tous les professionnels et Parisien.ne.s intéressé(e)s par intégration des personnes venues chercher refuge à Paris ainsi que les réfugié.e.s eux-mêmes

Partenaires



Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance

Élu.e-s référent.e-s



Maison des Réfugiés
juin 2019





Engagement 8. Faciliter l'accès aux droits

L'accès effectif aux droits – juridiques, administratifs et sociaux - est un préalable indispensable du parcours d'intégration car il conditionne le recours aux services publics, aux aides sociales, à l'accès au logement, à la santé ou encore à l'employabilité des personnes.

Action 16. Renforcer l'accès aux droits

Amplifier les actions et renforcer les moyens des services de la Ville et des associations pour que les personnes aient recours à tous leurs droits le plus en amont possible de leur parcours.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Formation des services de la Ville** et associations aux droits d'asile et aux spécificités des besoins du public réfugié
- ▶ **Renforcement du soutien financier aux associations** généralistes et spécialisées dans l'accès aux droits
- ▶ **Permanences d'accès aux droits à destination des étudiant.e.s migrant.e.s** à la Maison des Initiatives étudiantes Bastille par le collectif RESOME

Actions nouvelles :

- ▶ Renforcement des **moyens mis à disposition des agents du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris** pour faire face aux situations administratives et juridiques complexes : création d'une équipe d'agents dédiés, mise en place de fiches de bonnes pratiques à destination des agents et création de supports de communication adaptés aux publics réfugiés (traductions, ajout de pictogrammes, dépliants en français facile)
- ▶ **Renforcement de permanences sur les droits des étrangers** dans le cadre d'un partenariat entre l'association Droits d'Urgence et les établissements du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ainsi qu'avec le Barreau de Paris

40

	État, Ville de Paris, Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et associations de solidarité
Partenaires	

	Dominique Versini , Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
Élu.e-s référent.e-s	



De nombreux Parisien.ne.s et collectifs se mobilisent pour accompagner les personnes dans leurs démarches de demande d'asile et démarches administratives. Des jeunes en service civique travaillent aussi aux côtés des associations dans ce sens.



Engagement 9. Simplifier et développer l'offre d'apprentissage du français

L'apprentissage du français est une des principales demandes formulées par les réfugié.e.s dès leur arrivée sur notre territoire. L'offre parisienne est riche et diversifiée. En plus de la coordination, de la mise en visibilité et de la professionnalisation des offres de formation existantes, la Ville de Paris participe au développement d'une offre adaptée aux besoins et situations des réfugié.e.s, au plus près de leur projet personnel d'intégration.

Action 17. Reconduire et amplifier le projet EIF-FEL (Évaluation, Information, Formation – Français En Liens)

Reconduire et élargir le dispositif EIF-EIL - plateforme d'échanges et de coordination des acteurs de l'apprentissage du français - qui permet d'évaluer, de préconiser des formations en français et de suivre les personnes qui souhaitent apprendre le français à Paris.



Projet du réseau EIF-EIL
© Isabelle Devaux

Actions mises en place depuis 2015 :



Cours de français par l'association Tout autre chose
© Sophie Robichon / Ville de Paris

42

- ▶ **Mise en place de deux pôles de permanences d'accueil, d'évaluation et d'orientation** pour l'apprentissage du français ouverts aux réfugié.e.s. Ces deux pôles de permanences couvrent 3 arrondissements (13^e, 14^e, 18^e) et ont permis d'**évaluer les besoins de quelques 1 800 personnes et de renforcer la qualification de 476 professionnels** mobilisés (formateurs bénévoles et salariés, prescripteurs de publics, etc.)
- ▶ **Mise en réseau des différents dispositifs** de formation (cours municipaux pour adultes, offres des associations ou encore des actions relevant de la Région et de l'État) et des **structures d'accueil et d'hébergement** avec les structures d'enseignement du français
- ▶ **Poursuite de l'actualisation de l'offre** de français à Paris grâce à la contribution du Réseau Alpha qui référence l'offre d'apprentissage du français en Ile-de-France et propose des ressources aux structures de proximité investies dans l'apprentissage du français

	Ville de Paris, le Centre Alpha Choisy, le CEFIL, Réseau Alpha, l'Éducation nationale - Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV), les structures de formation en français, les structures prescriptrices (Centre d'action sociale de la Ville de Paris, mission locale de Paris, etc.)
Partenaires	

	Colombe Brossel, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, de la prévention, des quartiers populaires et de l'intégration Patrick Bloche, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la Petite enfance, des familles, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris
Élu-e-s référent-e-s	

Actions nouvelles :

- ▶ Élargissement du dispositif EIF-FEL avec la création d'un **nouveau pôle de permanences d'accueil, d'évaluation et d'orientation sur les 19^e et 20^e arrondissements**. Le périmètre du projet s'élargit également **sur le 17^e arrondissement** et a pour objectif d'évaluer **près de 4000** personnes ayant des besoins en apprentissage du français et de renforcer la qualification de plus de 600 professionnels pour les 3 prochaines années (2019-2021).
- ▶ **Développement d'une offre innovante** privilégiant les méthodes participatives, s'inscrivant dans le cadre de projets culturels ou sportifs, incluant ainsi l'apprentissage des codes socio-culturels

Action 18. Participer au développement d'une offre d'apprentissage diversifiée et adaptée

Poursuivre le soutien financier aux initiatives parisiennes en faveur de l'apprentissage du français et favoriser le déploiement de projets et de pédagogies innovants permettant de proposer une offre de formation au plus près des besoins, tenant compte des situations et des besoins des apprenant.e.s.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Développement de l'offre d'apprentissage du français à destination des réfugié.e.s résidant en centre d'hébergement** dans le cadre de l'appel à projets REFUG. Depuis 2016, l'appel à projet REFUG réunit chaque année une douzaine de structures qui développent des actions d'apprentissage du français, bénéficiant à près de 500 apprenant.e.s par an
- ▶ Appui à la réalisation de **J'APPrends**, initié en 2018, projet d'application sur smartphone d'apprentissage en autonomie du français pour apprenant.e.s non scolarisé.e.s antérieurement



Atelier de conversation
© Emilie Chaix

	Ville de Paris, les structures d'accueil et d'accompagnement des personnes lauréates de l'appel à projets REFUG, Réseau ALPHA, les structures parisiennes de formation en français
Partenaires	

	Colombe Brossel , Adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, de la prévention, des quartiers populaires et de l'intégration
Élu.e.s référent.e.s	



De nombreux Parisien.ne.s et collectifs sont mobilisés en tant que bénévoles, en partenariat avec les professionnels pour accompagner les personnes réfugiées dans leur apprentissage de la langue française. Par exemple, l'association Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants coordonne de nombreux cours de français à Paris qui sont dispensés dans des locaux associatifs, des centres culturels ou des bibliothèques municipales.



Engagement 10. Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation

Favoriser l'accès des enfants aux modes d'accueil de la petite enfance, puis à l'école et des adultes réfugié.e.s à la formation initiale, puissants vecteurs d'intégration

Action 19. Garantir l'accès à un mode d'accueil

Faciliter l'accès à un mode d'accueil aux enfants de 0 à 6 ans pour préparer au mieux et le plus en amont possible le parcours de vie des enfants et pour prévenir les inégalités scolaires qui se jouent dès le plus jeune âge et mieux accompagner les familles

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Accès facilité en **halte-garderie** (Halte-garderie Caillé 18^e, et Halte-Garderie Chaillot 16^e) pour permettre aux parents de réaliser des démarches administratives ou, par exemple, d'assister à des cours de français
- ▶ Mise à disposition de **médiateurs socio-familiaux et d'interprètes** dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Actions nouvelles :

- ▶ Accès facilité à un mode d'accueil par le renforcement de partenariats entre les acteurs sociaux intervenant auprès des familles et les services PMI
- ▶ Création d'un **lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) mobile** – un espace de convivialité, d'écoute, de jeux partagés et de parole - allant à la rencontre des enfants de 0-6 ans et des familles au sein des centres d'hébergement d'urgence dont celui d'Ivry

44

	Etat (CAF), Ville de Paris (PMI, DFPE)
Partenaires	

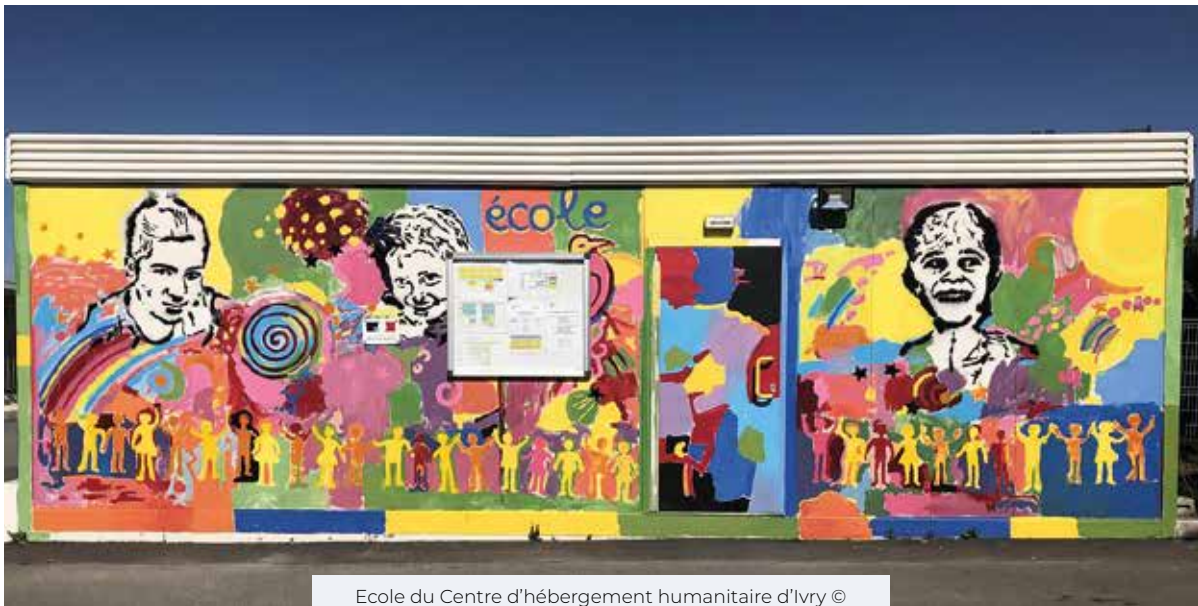
	Patrick Bloche , Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, la petite enfance, des familles, organisation et fonctionnement du Conseil de Paris
Élu-e-s référent-e-s	Sandrine Charnoz , Conseillère déléguée chargée de la petite enfance auprès de l'Adjoint au Maire chargé de l'éducation, de la petite enfance et des familles

Action 20. Garantir l'accès des enfants à l'éducation

Garantir la scolarisation des enfants de parents réfugié.e.s en mettant en place une pédagogie adaptée (soutien scolaire, aide aux devoirs, mise à niveau linguistique, etc.)

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Ouverture d'une école, en février 2017**, au sein du Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry, qui permet la scolarisation de 70 enfants grâce à la mobilisation des CASNAV des Académies de Paris et Créteil



Ecole du Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry © Emmaüs Solidarité



Classe d'école au Centre d'hébergement humanitaire d'Ivry © Stéphane Paroux et Emmaüs Solidarité



	Etat (CAF), Ville de Paris (PMI, DFPE)
Partenaires	

	Patrick Bloche , Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la Petite enfance, des familles, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris
Élu-e-s référent-e-s	Sandrine Charnoz , Conseillère déléguée de la petite enfance auprès de l'Adjoint au Maire chargé de l'éducation, de la petite enfance et des familles

Action 21. Faciliter la reprise d'études supérieures et l'accès à la formation continue

Accompagner des étudiant.e.s réfugié.e.s dans des formations universitaires afin qu'ils puissent entamer ou poursuivre des études interrompues par l'exil et menant à l'intégration professionnelle. Pour garantir la réussite, les parcours de formation doivent être coordonnés avec l'apprentissage de la langue et l'accès au logement.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Mise en place d'un fond partenarial État-Ville de Paris-Rectorat pour l'hébergement et l'accompagnement social de **108 jeunes majeurs scolarisés** dans les lycées parisiens
- ▶ Convention avec l'association Démocratie et Entraide en Syrie pour la **scolarisation de 25 jeunes syriens/syro-palestiniens ayant atteint un niveau post bac**, projet porté par la Conférence des Présidents des Universités, France Terre d'Asile et l'Union des Organisations de Secours et Soins Médicaux (UOSSM)
- ▶ Facilitation de l'accès aux **Parcours linguistiques à visée professionnelle** (PLVP) développés par la Ville de Paris qui lient l'apprentissage du français aux démarches à finalité professionnelle, afin de renforcer l'employabilité des personnes



Etudiants syro-palestinien de l'association Démocratie et Entraide en Syrie ©Chosn Zeitoun

- ▶ Accès aux **Cours Municipaux d'Adultes de la Ville de Paris** pour apprendre le français, suivre une formation professionnelle ou encore préparer un diplôme
- ▶ **Mise à disposition de locaux via la Maison des initiatives étudiantes** pour le développement par des structures étudiantes de cours de français langue étrangère (FLE) bénévoles et d'accompagnement à la reprise d'études
- ▶ Participation de la Ville au **programme de l'Agence universitaire de la Francophonie**, en faveur des établissements qui intègrent des étudiant.e.s en exil : formation renforcée en FLE pour permettre ensuite à ces étudiant.e.s de rejoindre des formations supérieures en langue française
- ▶ Signature d'un **accord entre la Préfecture et la Chancellerie des Universités de Paris** pour faciliter aux réfugié.e.s la poursuite des études dans le supérieur

Actions nouvelles :

- ▶ Mise en place d'un **partenariat entre le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) et les acteurs** qui proposent un programme de formation et d'accompagnement global à l'intégration professionnelle (connaissance du code du travail, formation, reconnaissance des compétences...)
- ▶ Reconduction de la convention avec l'association Démocratie et Entraide en Syrie pour la **scolarisation de 25 nouveaux jeunes syriens/syro-palestiniens ayant atteint un niveau post bac**

	État (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), Ville de Paris, Universités parisiennes, Rectorat (CASNAV), UNEF, Service d'accueil des étudiants étrangers, Conférence des présidents d'université, Pôle emploi, l'AFPA, les SIAE, la Mission locale de Paris, Associations AGO, Autremonde, Centre Alpha Choisy, Langues Plurielles, Démocratie et Entraide en Syrie
Partenaires	

	Marie-Christine Lemardeley, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche Afaf Gabelotaud, Adjointe à la Maire de Paris chargée de des politiques de l'emploi
Élu-e-s référent-e-s	

Engagement 11. Faciliter l'intégration professionnelle

Avec le logement et l'apprentissage de la langue l'accès au marché du travail est l'une des clés pour l'intégration des nouveaux Parisien.ne.s. Cela nécessite la mise en place d'un projet professionnel, la connaissance du marché du travail et souvent l'accès à la formation. Ainsi, le soutien à l'intégration professionnelle doit pouvoir s'opérer le plus en amont du parcours, selon une approche prenant en compte les freins et barrières rencontrés par ces personnes.

Action 22. Soutenir l'entrepreneuriat et la création d'entreprise

Soutenir les incubateurs et les programmes qui apportent des solutions aux personnes animées de l'envie d'entreprendre, par la mise en réseau, la formation et le financement.

Actions mises en place depuis 2015 :

- Soutien au **développement de projets professionnels** : la création d'entreprises, d'associations ou le développement de projets culturels ou artistiques dans le cadre de dispositifs comme l'incubateur Finkela de Singa (soutenu par le CitéLab), la Fabrique Nomade, le projet PLACE de Wow labs, etc.



La Fabrique Kiwanda de Singa
© Singa

- Promotion de projets portés par des réfugié.e.s lors du 2ème «**Hacking de l'Hôtel de Ville**» (24 mars 2016 : « Start up sans frontière »)

Actions nouvelles :

- Élaboration de partenariats entre le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) et des associations pour **la valorisation des compétences des femmes réfugiées**

 Partenaires	Ville de Paris, Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), institutions et associations
---	---

 Élu-e-s référent-e-s	Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité Antoinette Guhl, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire
--	---

Action 23. Adapter les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi

Guider et accompagner les personnes réfugiées dans la construction d'un parcours professionnel ambitieux et répondant à la fois à leurs envies et à leurs besoins est un enjeu majeur. Pour y répondre, l'accès des réfugié.e.s à tous les dispositifs développés dans le cadre du Plan parisien d'insertion par l'emploi (PPIE) est facilité. Colonne vertébrale de l'action de la Ville en matière d'insertion par l'emploi, le PPIE offre notamment un accompagnement pour l'accès aux droits, l'accès à la formation, la recherche d'emploi, la préparation aux entretiens de recrutement, l'accès à des activités d'intégration, etc.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Facilitation des liens entre les **centres d'hébergement et Pôle emploi pour la réalisation de diagnostics professionnels** et l'orientation des personnes vers les dispositifs d'aide à l'intégration professionnelle (structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), Mission Locale, formations linguistiques, etc.)
- ▶ **Organisation de temps forts autour de l'emploi** tels que le séminaire « Public Réfugié et insertion durable » (organisé en partenariat avec Pôle Emploi, le Groupe SOS, le Ministère de l'intérieur, la Ville de Paris, FTDA, Action Emploi Réfugiés, Crepi IdF, Greta M2S, le CASP, le CEFIL) et le forum «Les enjeux du vivre-ensemble : trajectoires migratoires et insertion socioprofessionnelle» organisé par GRDR en partenariat avec l'EPEC et la Cité des Métiers
- ▶ Soutien renforcé aux associations parisiennes assurant **l'accompagnement de femmes étrangères en situation de précarité et éloignées de l'emploi**, notamment par du coaching personnalisé, des actions de remobilisation, d'aide à l'orientation, à la recherche d'emploi et à la préparation d'entretien, etc.
- ▶ Soutien partagé avec l'Etat à la **Mission locale pour la création d'un sas spécifique d'apprentissage du français et d'accompagnement renforcé pour les jeunes réfugié.e.s au début de la Garantie Jeunes**
- ▶ En collaboration avec la Direccte, **mobilisation des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)** pour lever les freins au recrutement et développer l'employabilité des réfugié.e.s. Plus de 200 personnes ont pu accéder à ces postes en 2017, 2018 et 2019
- ▶ Mise en place d'un **partenariat entre la Permanence sociale d'accueil (PSA) de Belleville et la Mission Locale de Paris Hauts de Ménil'** pour le déploiement d'un parcours d'accompagnement adapté pour les jeunes réfugié.e.s (médiation culturelle et formation géopolitique, présence d'un conseiller de la Mission Locale au sein de la PSA etc)

Actions nouvelles :

- ▶ Renforcement du **partenariat entre l'EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences) et le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris :**
 - mise en place d'un accompagnement renforcé pour les bénéficiaires de la protection internationale hébergés ou accompagnés par le CASVP
 - augmentation des permanences de Référents PLIE (PSA...)
 - utilisation des **clauses sociales comme leviers vers l'emploi durable** pour les bénéficiaires d'une protection subsidiaire : poursuite de parcours en lien avec Humando et recrutement direct sur des secteurs aussi divers que le BTP, la gestion administrative, l'architecture, le numérique etc. ;
 - mobilisation des associations pour **l'organisation de « job dating »** avec une préparation spécifique pour les réfugié.e.s.
- ▶ Développement par la Ville de Paris d'un **projet pilote de permanences d'interprétariat et d'accès aux droits qui emploie des personnes réfugiées**, permettant ainsi de valoriser leurs compétences langagières au service de leur intégration professionnelle

Action 24. Développer des programmes innovants d'accès à la formation et à l'emploi pour les réfugié.e.s.

Les problématiques rencontrées par les réfugié.e.s requièrent aussi le développement de formes d'accompagnement adaptées.

Actions mises en place depuis 2015 :

- **Soutien à des actions innovantes permettant de faciliter l'accès à la formation ou à l'emploi** qui reposent sur du mentoring, la reconnaissance des expériences professionnelles et/ou la mise en réseau avec des entreprises sur des secteurs qui recrutent : Kodiko, Wintegreat, etc

	État (Direccte, le Ministère de l'intérieur), Pôle emploi, la Mission Locale de Paris, l'EPEC, les SIAE parisiennes, Ville de Paris (CASVP) et associations EPEC, Mission Locale de Paris, le Groupe SOS, FTDA, Crepi IdF, Greta M2S, le CASP, le CEFIL, etc
Partenaires	

	Afaf Gabelotaud , Adjointe à la Maire de Paris chargée des politiques de l'emploi.
Élu.e-s référent.e-s	Antoinette Guhl , Adjointe chargée de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire



De nombreux Parisien.ne.s se mobilisent en partenariat avec les professionnel.le.s, pour aider les personnes à trouver un emploi ou à créer leur entreprise, avec l'apprentissage des codes professionnels, le parrainage, la mise en relation avec des recruteurs, etc. L'association Action Emploi Réfugiés (Aéré) a conçu, en copublication avec le Tent Partnership for Refugees, un guide pratique sur l'emploi qui s'adresse à la fois aux réfugié.e.s et aux employeur.e.s et travailleuse.s sociaux.ales.

➤ Engagement 12. Soutenir les dispositifs innovants d'accès au logement

Les réfugié.e.s connaissent, à l'instar des autres publics précaires, des difficultés d'accès au logement. À Paris où les prix du foncier et de l'immobilier sont élevés, l'entrée dans un logement est souvent retardée, ce qui constitue un facteur de blocage du parcours d'intégration. La Ville de Paris soutient des programmes d'hébergement chez l'habitant et souhaite faciliter l'accès au logement grâce à l'adaptation de ses dispositifs.

Action 25. Soutenir l'hébergement citoyen

Accompagner et valoriser les programmes d'hébergement citoyen – fondés sur une forte solidarité citoyenne – qui jouent un rôle d'accélérateur dans le processus d'intégration, en facilitant l'apprentissage du français et des codes socio-culturels, et en augmentant ainsi les chances d'intégration professionnelle.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Soutien aux dispositifs d'hébergement citoyen tels que le projet **ELAN** conduit par le Samu Social de Paris et le projet **CALM** conduit par SINGA pour l'hébergement chez de 100 réfugié.e.s chez des particuliers
- ▶ Réalisation par des sociologues de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales d'un travail de recherche sur les logiques de l'hébergement citoyen de personnes réfugié.e.s à Paris



Claude et Youssef, binôme hébergeur/hébergé du programme ELAN © Samu Social



Edith et Mesert, binôme hébergeur/hébergé du programme CALM de SINGA © SINGA

Actions nouvelles :

- ▶ Intégration d'un **pôle hébergement citoyen** au sein de la Maison des réfugié.e.s où les réfugié.e.s et les Parisien.ne.s pourront être mis en relation
- ▶ Proposition de **missions d'hébergement citoyen** aux Parisien.ne.s mobilisé.e.s dans le cadre de la Fabrique de la Solidarité
- ▶ **Valorisation des dispositifs d'hébergement citoyen** auprès d'un large public via les canaux de communication de la Ville (la carte citoyenne, la newsletter de la Ville, etc.)
- ▶ **Facilitation des passerelles entre les hébergeurs.e.s citoyen.ne.s et les dispositifs Louez solidaire et les résidences sociales** - selon la situation financière de la personne accueillie – afin de faciliter la transition vers le logement
- ▶ **Sensibilisation des locataires de logements sociaux** par l'intermédiaire des bailleurs sociaux dans l'objectif d'augmenter l'hébergement citoyen

 Partenaires	Ville de Paris, SIAO, Samu Social de Paris, Singa, Diocèse de Paris, Utopia 56, Jesuit Refugee Service (JRS) France, Réseau Éducation Sans Frontières (RESF), bailleurs, opérateurs conventionnés dans le cadre du dispositif Louez Solidaire, etc
---	---

 Élu-e-s référent-e-s	Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance Ian Brossat, Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence
--	--

Action 26. Faciliter l'accès aux dispositifs d'intermédiation locative

Amplifier l'accès des réfugié.e.s à « Louez solidaire et sans risque », dispositif initialement dédié aux personnes en grande précarité qui consiste en la mobilisation de logements privés par un partenaire conventionné par la Ville de Paris avec la garantie du paiement des loyers et des charges. Cette offre de logements aux personnes réfugiées permet l'acquisition de l'autonomie nécessaire avant l'accès au logement pérenne.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ **Adaptation du dispositif Louez solidaire et sans risque à l'accueil de réfugié.e.s statutaires isolé.e.s.**
En intégrant le programme, chaque personne est accompagnée dans sa recherche de relogement, tant dans le parc privé que dans le parc social, afin d'optimiser la sortie du dispositif et l'accès au logement pérenne. 41 personnes réfugiées ont été accueillies dans ce cadre depuis 2015
- ▶ **Promotion du dispositif** afin de développer l'offre de logements proposée

Actions nouvelles :

- ▶ **Extension du dispositif aux bénéficiaires de la protection subsidiaire et aux apatrides**

	Ville de Paris (Centre d'action sociale de la Ville de Paris, établissements culturels), Samu Social de Paris, acteurs associatifs de l'accueil et de l'accompagnement des réfugié.es (Fédération des Acteurs de la Solidarité, Emmaüs Solidarité), partenaires culturels (ateliers des Beaux-Arts)
Partenaires	

	Ian Brossat , Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence
Élu.e-s référent.e-s	

Action 27. Accompagner les publics LGBTQ

Faciliter l'accès au logement des personnes persécutées dans leur pays en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, et pouvant être confrontées à des situations de discrimination en France.

Actions nouvelles :

- **Signature d'une convention en 2018** entre la Ville de Paris et Adoma, pour mobiliser des places d'hébergement en résidences sociales en faveur des personnes LGBTIQI réfugié.e.s suivies par l'Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour (ARDHIS)

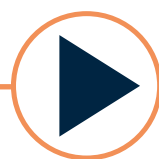
	Ville de Paris, ARDHIS et Adoma
Partenaires	

	Hélène Bidard , Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et des Droits Humains
Élu-e-s référent-e-s	Ian Brossat , Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence



De nombreux Parisien.ne.s se mobilisent pour accueillir et héberger à leur domicile. Ces solutions d'hébergement citoyen donnent lieu à des expériences d'hospitalité et d'amitié que racontent notamment Marie-France Cohen dans *Mohammad, ma mère et moi*, Emilie de Turckheim avec *le Prince à la petite tasse*, ou encore Julia Montfort dans le documentaire *Carnets de solidarité*.

54



CARNETS DE SOLIDARITÉ,
JULIA MONTFORT

<https://www.youtube.com/watch?v=UNPMYcnS22A>

Engagement 13. Intégrer grâce à la culture et au sport

Vecteurs de rencontres et de dialogues nouveaux, qui croisent la multiplicité des formes d'expression citoyennes, la culture et le sport sont des leviers d'intégration importants. Ils offrent aux réfugié.e.s la possibilité de se projeter dans la société d'accueil et d'y prendre place. L'objectif de la Ville de Paris est de proposer des rencontres entre nouveaux et anciens Parisien.ne.s autour d'activités sportives et culturelles.

Action 28. Faciliter les échanges entre les acteurs de la culture et les acteurs du social

Construire des liens entre les acteurs Parisien.ne.s de la culture et les structures d'accueil et d'hébergement pour favoriser les partenariats autour des pratiques culturelles et artistiques.

Actions mises en place depuis 2015 :

- Mise en place par les équipements et les services de la **Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris** (bibliothèques, CMA, FMAC, ABA), de projets innovants portés par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) et des partenaires associatifs. Parmi les actions conduites : participation de résidents de centres d'hébergement à un atelier Beaux-Arts, réalisation d'un spectacle par 14 comédiens du Théâtre Paris Villette et 14 résidents du Centre Pauline Rolland, etc

Actions nouvelles :

- Organisation d'une **rencontre annuelle des acteurs de la culture et du social « Culture(s) en partage »** pour mieux se connaître et mieux travailler ensemble

	Ville de Paris (Centre d'action sociale de la Ville de Paris, établissements culturels), Samu Social de Paris, acteurs associatifs de l'accueil et de l'accompagnement des réfugié.es (Fédération des Acteurs de la Solidarité, Emmaüs Solidarité), partenaires culturels (ateliers des Beaux-Arts)
Partenaires	

	Christophe Girard Adjoint à la Maire de Paris chargé de la culture
Élu.e-s référent.e-s	

55

Action 29. Élargir l'offre culturelle à destination des réfugié.e.s

Permettre aux réfugié.e.s d'avoir accès à une offre culturelle la plus large possible, en s'appuyant sur le principe « d'aller vers pour faire venir » qui consiste d'une part à organiser des rencontres et des ateliers d'expression artistique dans les structures d'accueil et hébergement et, d'autre part, à favoriser la venue des personnes dans les lieux de culture.

Actions mises en place depuis 2015 :

- Déploiement d'activités culturelles au sein des centres d'hébergement telles que la médiathèque en kit « Ideas-box », le dispositif « Une image pour un accueil » conçu par des élèves des Ateliers Beaux-Arts



Réalisations des participants aux ateliers culturels du CPA © ABA / Ville de Paris



Activités culturelles pour les personnes réfugiées au CPA animées par des étudiants des Beaux-Arts de Paris © ABA/ Ville de Paris



Ateliers artistiques au Centre humanitaire de premier accueil (CPA) © ABA / Ville de paris

- **Meilleur accès des réfugié.e.s aux institutions culturelles parisiennes**, grâce à la mobilisation des bibliothèques et des musées de la Ville de Paris, notamment un partenariat entre la Villette et les centres d'hébergement du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)
- **Accompagnement des réfugié.e.s vers les ressources culturelles** : développement de programmes de visites, création de postes de service civique pour la médiation, sensibilisation des travailleurs sociaux, etc.



Partenaires

Ville de Paris (établissements culturels, Centre d'action sociale de la Ville de Paris), acteurs associatifs de l'accueil et de l'accompagnement des réfugié.e.s, partenaires culturels (ateliers des Beaux-Arts), etc



Élu.e-s
réfèrent.e-s

Christophe Girard, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la culture

Action 30. Faciliter la participation des personnes réfugiées aux événements sportifs Parisiens

Favoriser l'accès régulier des réfugié.e.s aux événements sportifs en tant que spectateur et que participant

Actions mises en place depuis 2015 :

- **Facilitation de l'accès aux grands événements sportifs** se tenant dans la capitale, comme cela a été le cas à l'occasion des championnats du monde de hockey sur glace en 2017
- Développement de **rencontres sportives mixant les publics**, à l'image du championnat de Foot de l'Intégration et de la Solidarité entre des équipes constituées de réfugié.e.s et de Parisien.ne.s organisé par Aurore



FILM CHAMPIONNAT
DE FOOTBALL DE
L'INTÉGRATION ET
DE LA SOLIDARITÉ

https://www.youtube.com/watch?v=tlayaNh_vJ0&feature=youtu.be

57

Actions nouvelles :

- **Élaboration d'un calendrier annuel de courses accessibles à tous**, parmi lesquelles la Parisienne et l'Ekiden, en partenariat avec les fédérations

	Ville de Paris (Centre d'action sociale de la Ville de Paris), les associations de solidarité, les fédérations, les sociétés organisatrices d'événements sportifs, etc
Partenaires	

	Jean-François Martins , Adjoint à la Maire de Paris chargé du sport, du tourisme, et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Élu.e.s référent.e.s	

Action 31. Développer la pratique sportive régulière

Permettre aux réfugié.e.s de s'engager dans une pratique sportive régulière qui puisse à la fois apporter les bienfaits du sport – bien-être, dépassement de soi, échappatoire – et constituer un tremplin vers l'intégration et l'autonomie.

Actions mises en place depuis 2015 :

- **Mise en place d'un programme d'entraînement** suivi par plus de 250 femmes résidant dans les CHU et CHRS gérés par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) pour les préparer aux éditions 2017 et 2018 de la course à pied « la Parisienne »
- Facilitation de l'accueil des réfugié.e.s dans les **clubs sportifs** ainsi que de l'accès aux entraînements et **aux installations, notamment** celles de la Ville de Paris et des fédérations sportives comme la Fédération Française de Lutte et la Fédération de Taekwondo



Participantes de «La Parisienne» accompagnées par le CASVP © Clément Furiel/CASVP

- **Animation de séances multisport par la Fédération sportive et gymnique du Travail (FSGT)** au sein de centres d'hébergement pour réfugié.e.s et accueil de réfugié.e.s au sein des comités de la Fédération
- Accès aux **animations sportives de la Ville** et organisation de tournois en partenariat avec les professionnels de l'accueil des réfugié.e.s



Initiation aux arts martiaux
© Emmaüs Solidarité



Actions nouvelles :

- ▶ **Facilitation des partenariats entre les centres d'hébergement et les clubs omnisports** d'arrondissement pour intégrer des réfugié.e.s dans des équipes mixtes locales
- ▶ **Développement du travail bénévole et de la participation à la gestion des clubs par les réfugié.e.s**, activités participant à la reconnaissance sociale et l'acquisition de compétences professionnelles
- ▶ Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, **mise en place de coordinateurs socioculturels** par les structures d'accompagnement, chargés de coordonner les actions sportives et culturelles, de développer les partenariats et d'animer les réseaux



Ville de Paris (Centre d'action sociale de la Ville de Paris), associations d'accueil et d'hébergement, fédérations sportives, clubs de sport, etc



Jean-François Martins, Adjoint à la Maire de Paris chargé du sport, du tourisme, et des Jeux Olympiques et Paralympiques



De nombreux Parisien.ne.s sont engagés auprès des associations pour accompagner les personnes lors des sorties et activités sportives et culturelles. Des jeunes en service civique ont aussi été recrutés en ce sens.



Axe 4.

Contribution de Paris aux projets et réflexions au niveau national, européen et international

Paris est présente sur le terrain de la défense et de la promotion des droits humains, en France, en Europe et à l'international. Elle participe aux réflexions des collectivités et des Villes Refuge qui rencontrent des enjeux communs liés aux migrations et innove pour répondre à l'urgence du premier accueil et à l'intégration des réfugié.e.s.

Trois engagements ont été pris par la Ville de Paris et déclinés en plusieurs actions. Ces dernières ont été mises en oeuvre en lien avec les adjoint.e.s à la Maire de Paris concernés et, selon les sujets, avec les services de l'Etat et les associations de solidarité ainsi que la société civile parisienne :



- Soutenir une approche digne et humaine de l'accueil des réfugié.e.s en France, en Europe et à l'international
- Développer des solidarités à l'international
- Accueillir des défenseur.e.s des droits humains et promouvoir les libertés humaines



Engagement 14. Soutenir une approche digne et humaine de l'accueil des réfugié.e.s en coopérant en France, en Europe et à l'international

En France et au-delà des frontières, nombreuses sont les villes qui font face au défi de l'accueil des réfugié.e.s.

Action 32. Participer aux réseaux actifs des Villes Refuges françaises

Participer au développement et à l'activité des **réseaux de villes accueillantes en France**, favorisant l'échange de bonnes pratiques en vue de développer des conditions d'accueil décentes au niveau local et d'unir ses forces pour parler d'une voix auprès des instances de décision nationales, européennes et internationales.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Contribution aux réflexions des réseaux de villes accueillantes afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques entre collectivités et de déconstruire une approche transversale de l'accueil des réfugié.e.s

Actions nouvelles :

- ▶ Adhésion de Paris à l'**Association Nationale des Villes et Territoires accueillantes** (ANVITA)
- ▶ Organisation d'une **rencontre à Paris avec les Maires des Villes et représentants des collectivités refuges françaises**
- ▶ Édition d'un **guide des bonnes pratiques** de l'intégration des réfugié.e.s dans les villes, à l'image du vade-mecum publié par la ville de Strasbourg en 2016



Partenaires

Ville de Paris, collectivités locales françaises, Réseau France Urbaine, Association Nationale des Villes et Territoires Accueillantes



Élu-e-s
référent-e-s

Patrick Klugman, Adjoint à la Maire chargé des relations internationales et de la francophonie

Action 33. Participer aux réseaux européens et internationaux de Villes solidaires et inclusives

Aux niveaux européen et international, échanger autour de bonnes pratiques et nouer des partenariats inter-villes pour faire grandir les projets d'intégration.

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Participation de la Ville de Paris **aux réseaux des villes et organisations** internationales à l'occasion de travaux sur les migrations : EuroCities, Compacts Migrants et réfugié.e.s des Nations Unies, OCDE, Samu Social international, etc.
- ▶ **Partage d'expériences** en matière de dispositif humanitaire à travers l'expérience du Centre de premier Accueil Humanitaire de la Porte de La Chapelle, ainsi que de l'ingénierie développée au gré des initiatives d'intégration à tous les niveaux (professionnel, logement, social, langue, culturel)
- ▶ Contribution à l'**étude OCDE Working together for local integration of migrants and refugees** (« Agir ensemble pour l'intégration locale des migrants et des réfugié.e.s ») qui fournit des exemples concrets de la façon dont des villes comme Paris, Göteborg, Berlin ou Athènes ont élaboré des politiques d'intégration des réfugié.e.s au niveau local

- ▶ Adoption de la « **Charte des Maires francophones** » pour construire des villes inclusives » lors de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)
- ▶ Organisation de deux séquences dédiées à l'accueil des réfugié.e.s au cours d'un sommet réunissant **30 Maires des villes du monde entier (novembre 2016)**
- ▶ Organisation et participation à la mobilisation internationale réunissant Maires, institutions internationales et entreprises sur le thème des réfugié.e.s et du vivre-ensemble dans le cadre du Sommet « Cities for Life » - Paris les 21 et 22 novembre 2016

Actions nouvelles :

- ▶ Création d'un **observatoire des migrations** en lien avec d'autres villes européennes permettant d'acquérir et de partager des connaissances sur les phénomènes migratoires et les réfugié.e.s
- ▶ Soutien au projet de l'association ECPAT pour **sensibiliser les jeunes filles nigérianes sur les situations de traite** des êtres humains : travail de sensibilisation et de prévention en France et au Nigeria.

 Partenaires	Ville de Paris, collectivités locales françaises, Réseau France Urbaine, Association Nationale des Villes et Territoires Accueillantes
---	---

 Élu-e-s référent-e-s	Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
--	--

Action 34. Accueillir et soutenir la Journée Mondiale des réfugié.e.s

Chaque année, pour le 20 juin, Journée Mondiale des réfugié.e.s, la Ville de Paris célèbre le courage et la persévérance des personnes ayant dû fuir leur pays en raison des violences et persécutions qu'ils y risquaient. Cette journée est l'occasion pour le grand public de témoigner son soutien mais aussi de rencontrer des réfugié.e.s, des acteurs associatifs et autres personnalités dans un cadre festif et solidaire.

63

Actions mises en place depuis 2015 :

- ▶ Accueil et soutien chaque année, en partenariat avec le HCR (Haut Comité pour les Réfugié.e.s), à l'organisation par les acteurs de la solidarité de la Journée Mondiale des réfugié.e.s

 Partenaires	Ville de Paris, le HCR, l'UNICEF, l'ensemble des membres de la communauté de Paris mobilisé.e.s pour l'accueil des réfugié.e.s
---	---

 Élu-e-s référent-e-s	Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugié.e.s, de la protection de l'enfance
--	--



Journée Mondiale des réfugiés
Place de la République 2018



Fresque de l'artiste Saype au Champ de Mars - juin 2019



Journée Mondiale des Réfugiés –
Champ de Mars 2019



Journée Mondiale des Réfugiés –
Champ de Mars 2019



Engagement 15. Développer des solidarités à l'international

Par solidarité avec les populations sinistrées et déplacées par des conflits armés, la Ville de Paris dédie chaque année une partie de son budget international à des « aides d'urgence » en soutien à des ONG françaises spécialisées intervenant au plus près de ces populations.

Actions mises en place depuis 2015

- ▶ Participation à l'aide humanitaire d'urgence (soins de santé primaires, assistance psychosociale, accès à l'eau potable, assainissement, etc.) **en soutien aux populations sinistrées par les conflits armés** (projets en Irak, Syrie, Liban, Cameroun, Nigéria, Birmanie, Bangladesh et Libye) depuis 2014
- ▶ **Assistance aux réfugié.e.s** en Europe et soutien à l'association **SOS Méditerranée et son programme de sauvetage en mer** qui vient en aide aux migrant.e.s tentant de franchir la Méditerranée sur des embarcations de fortune

Actions nouvelles :

- ▶ Soutien à l'accès à la **culture pour les populations déplacées et réfugiées** en partenariat avec Bibliothèques sans frontières
- ▶ Soutien au programme « **Fil Manfa** » porté par le **Fonds Roberto Cimetta** (FRC) pour l'accueil et l'hébergement **d'artistes ou d'opérateurs culturels en exil** à proximité des zones de conflits (Turquie, Irak, Liban)



Partenaires

Ville de Paris, associations de solidarité internationale (ACTED, Action Contre la Faim, CARE France, Croix Rouge Française, Électriciens Sans Frontières, Médecins du Monde, Oxfam, Solidarité International, Première Urgence, SOS Méditerranée, UOSSM), Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères



Élu.e-s référent.e-s

Patrick Klugman, Adjoint à la Maire, chargé des relations internationales et de la francophonie.



Engagement 16. Accueillir des défenseur.e.s des droits humains et promouvoir les libertés humaines

Paris apporte un soutien financier, organisationnel et politique à des associations et personnalités qui œuvrent pour la défense des libertés et le respect des droits, en particulier pour la liberté d'expression et la liberté de la presse, la promotion des droits des femmes, la promotion des droits des enfants et le soutien aux défenseurs en danger.

Actions mises en place depuis 2015

- ▶ Soutien financier à la **Maison des journalistes**, structure unique au monde créée en 2002 et située dans le 15^e arrondissement, où des journalistes persécutés, ayant dû fuir leur pays pour avoir exercé leur liberté d'informer, peuvent trouver refuge et se reconstruire (une vingtaine de journalistes hébergés et une soixantaine accompagnés par an) ; **remise de la médaille de la Ville de Paris à quatre journalistes étrangers menacés ou emprisonnés**, symboles de la défense de la liberté d'informer
- ▶ **Soutien à l'activité de « Radio Erena »**, seule radio indépendante à apporter une information libre aux Érythréens, émettant depuis Paris avec des journalistes érythréens en exil, avec l'aide de Reporters sans frontières
- ▶ **Soutien au travail exercé dans des zones à risque par des photojournalistes** professionnels indépendants au travers d'un partenariat avec le Prix photographique international Lucas Dolega depuis sa création en 2012
- ▶ Engagement dans le **réseau international ICORN** (International Cities of Refuge Network) pour l'accueil chaque année, en partenariat avec la Cité Internationale des Arts, d'un artiste ou écrivain menacé dans son pays
- ▶ Participation à PAUSE, **Programme dédié à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil** de l'État et du Collège de France, par la mise à disposition et la rénovation de locaux par la Ville
- ▶ **Remise chaque année du titre de la Citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris** à des personnes s'étant particulièrement illustrées dans la défense des droits humains et libertés fondamentales (Nasrin Sotoudeh en 2019, Nabeel Rajab en 2018, Mohammad Yunus en 2017, Can Dündar en 2016)
- ▶ **Accueil et soutien réguliers à l'organisation d'événements**, de rencontres politiques, de projets artistiques, portés par des défenseurs des droits humains dans le monde, pour donner une tribune et une visibilité à leurs combats et sensibiliser les Parisiennes et Parisiens

Action nouvelle :

- ▶ **Soutien au développement du « Centre pour la protection des femmes journalistes afghanes »** à Kaboul, cofondé par Reporters sans frontières pour promouvoir l'égalité des droits des femmes journalistes et lutter contre toutes les formes de pression, sociales et matérielles, qu'elles subissent en Afghanistan.



Ville de Paris, ICORN, Collège de France, FIDH, Reporters sans frontières, Maison des journalistes etc

Partenaires



Élu.e.s
référent.e.s

Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et les Droits Humains

Patrick Klugman, Adjoint à la Maire, chargé des relations internationales et de la francophonie

Membres et contributeurs de la plateforme de coordination pour l'accueil et l'intégration des réfugié.e.s à Paris

- Académie de Paris
- ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture)
- ACINA (Accueil, coopération et insertion pour les nouveaux arrivants)
- Action contre la faim
- ACTED
- ADOMA
- ADSF (Agence pour la santé des femmes)
- AERE (Action Emploi Réfugié.e.s)
- AFPA
- Agence Nationale du service civique
- Agro Paris Tech
- Association AGO
- AHUEFA International France
- Amatullah
- Amnesty International
- APASO (Association prévention accueil, soutien, orientation)
- AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris)
- Apprentis d'Auteuil
- Architectes de l'urgence
- ARDHIS (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour)
- Armée du Salut
- ARS (Agence Régionale de Santé)
- ARTE
- Association des Cités du Secours Catholique
- Association des directeurs des ressources humaines
- Association Internationale des Maires francophones
- Association Logement Jeunes
- Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants
- Association Périphérie
- Ateliers des Beaux-Arts
- AURORE
- Autremonde
- Barreau de Paris
- Benenova
- Bociek
- Boris Lojkine (Hope)
- BSF (Bibliothèque Sans Frontières)
- CAFDA - Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile

- CARE France
- CASP (Centre d'Action Sociale Protestant)
- CASVP (Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris)
- Causons
- CEFIL
- CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives)
- Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés
- Centre Alpha Choisy
- Centre Babel
- Centre de Lutte Anti-Tuberculose 75 (CLAT 75)
- Centre Minkowska
- Centre National de la Recherche Scientifique
- Centre Primo Levi
- Charonne
- CIEMI (Centre d'information et d'études sur les migrations internationales)
- Cinéma le Louxor
- Cité des métiers
- CNLE (Conseil National des Politiques de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale)
- CNPA (Conseil National de Protection de l'Enfance)
- CNRS
- COALLIA
- Cœur du cinq
- COHEN et COHEN
- Collectif La main tendue
- Collectif Ptits dej'solidaires
- Collectif Solidarité Migrants Wilson
- Collège de France
- Comède – Comité pour la santé des exilé.e.s
- Confluences
- Consistoire de Paris
- CORDIA
- CPAM (Caisse PriMaire d'Assurance Maladie)
- Crépi Idf
- Croix-Rouge française
- CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires)
- CUIP (Comité universitaire d'information pédagogique)
- Cuistots Migrateurs
- Cultures du cœur
- Délégation interministérielle à l'accueil et l'intégration des réfugiés (DiAir)
- Démocratie et entraide
- Diocèse de Paris
- DRIHL (Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement)
- Droits d'urgence
- ECF (École de la cause freudienne)
- ECPAT
- EDF (Électricité de France)
- EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales)
- Emmaüs Alternatives
- Emmaüs Connect
- Emmaüs Défi
- Emmaüs International
- Emmaüs Solidarité
- Engage World

- EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences)
- Espérer 95
- Estrelia
- Eurocities
- Exilophone
- FAPIL (Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement)
- FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)
- Fondation de France
- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération des Conseils des Parents d'Élèves
- Fédérations françaises des sports
- Fédération Internationale des Droits de l'Homme
- Fédération protestante de France
- Femmes de la Terre
- Femmes Initiatives
- Femmes Migrantes Debout
- Fondation Abbé Pierre
- Fondation de France
- Fondation des amis de l'atelier
- Fondation Essilor
- Fondation Financière de l'Échiquier
- Fondation PSG (Fondation Paris Saint-Germain)
- Fondation RATP (Régie autonome des transports parisiens)
- Fonds Roberto-Cimetta
- Fondation Total
- Français Langue Étrangère et compagnie
- France Bénévolat
- France Libertés
- France Media Monde
- France Terre D'Asile
- FREHA
- FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail)
- Galerie Chantal Crousel
- GIP Habitat et Interventions Sociales
- Granit Films
- Greta M2S
- Groupe Alliance Espérance
- Groupe d'Information et de soutien des immigrés
- Groupe SOS
- Gynécologie sans frontières
- Habitat et humanisme
- Hormoz
- ICORN (International cities of refuge network)
- ICRC (Comité international de la Croix-Rouge)
- Ile du Monde
- Immobilière 3F
- INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales)
- IOM (International Organization for Migration)
- Jesuit Refugee Service
- Kodiko
- Konexio
- L'Un est l'Autre
- L'usage du Monde au 21^e siècle

- La Banque alimentaire
- La CIMADE
- La Chorba
- La Courte Échelle du 19^e
- La Fabrique nomade
- La Fourmilière
- La Ligue de l'enseignement
- La Mie de Pain
- La Nouvelle Etoile des enfants de France
- Langues Plurielles
- La Rose des Vents
- Le Carillon
- Le Chainon manquant
- Le Falaf
- Le Recho
- Le Refuge
- Léo Lagrange
- Les Amis du bus des femmes
- Les Francas
- Les transmetteurs
- LIAL (L'Île Aux Langues)
- Ligue 62
- Ligue de l'enseignement
- Ligue des Droits de l'Homme Paris
- Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie
- Losberger RDS
- Lulu dans ma rue
- Lumento
- Maison de Santé
- Maison des journalistes
- Médecins du Monde
- MEDEF (Mouvement des entreprises de France)
- Meditteranea
- Meet my Mama
- Mission locale
- Mosquée de Paris
- MSF (Médecins Sans Frontière)
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économique)
- OFII (Office français de l'Immigration et de l'intégration)
- OFPRA (Office français de Protection des Réfugié.e.s et Apatrides)
- Ordre de Malte
- OSE (Œuvre de secours aux enfants)
- Parcours d'exil
- Paris Tout P'tits
- PASS - AP-HP (Permanences d'accès aux soins de santé – Assistance publique des hôpitaux de Paris)
- Passerelles et compétences
- Pédiatres du Monde
- PIMMS (Point Information multiservices)
- Pôle Emploi
- Positive Planet
- Préfecture de Paris et d'Île-de-France
- Préfecture de Police

- Professeur Marie-Rose Moro et ses équipes
- Protection Civile
- RAJFIRE (Maison des femmes de Paris, réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées)
- RCI (Réseau Chrétiens Immigrés)
- Reconnect
- Rectorat (Casnav)
- Reporter Sans Frontières
- Réseau Education sans frontières
- Réseau France Urbaine
- Restos du Cœur
- Revivre
- Samu Social de Paris
- Sciences Politiques
- Scouts d'Ile de France
- Secours catholique
- Secours islamiques
- Secours populaire
- Sensiris
- SIAO 75
- SINGA
- SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage)
- SNCF (Société nationale des chemins de fer français)
- Société Saint-Vincent-de-Paul
- SOLIPAM
- Sos Esclaves
- Sos Méditerranée
- Tandem Réfugié.e.s
- Textfugees
- Thot
- Tous Bénévoles
- Traces
- UNEF
- UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugié.e.s)
- UNICEF
- Union des Organisations de Secours et Soins Médicaux
- Uni-R – Universités et Réfugié.e.s
- Unis-Cité
- Universités parisiennes
- UTOPIA 56
- UWT (United Way France)
- Vinci
- Watizat
- Wintegreat
- Wow-Labs



VILLE DE
PARIS